

## Le déneigement chute de 12,5%

Après 10 ans de hausses vertigineuses, Charlesbourg épargnera 110 000 \$

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

■ CHARLESBOURG—Après 10 années consécutives de hausses vertigineuses mises au jour par LE SOLEIL en septembre dernier, le coût du déneigement fait une chute abrupte de 12,5% cette année à Charlesbourg. La note pour les secteurs Du Jardin et Laurentien fléchit de 110 000 \$ par rapport à l'an dernier, la plus grosse économie étant réalisée dans le secteur Du Jardin avec une baisse de 104 000 \$.

Les chiffres à première vue sont encore plus spectaculaires. Dans Du Jardin, Les Entreprises Lou-Vil, qui ont détrôné Les Entreprises P.E.B., de Lac Saint-Charles, ont raflé le contrat avec une soumission de 165 145 \$ inférieure aux coûts de la dernière saison, soit 799 855 \$ par rapport à 965 000 \$. Interrogé sur cette différence, le directeur adjoint des Travaux publics,

Christian Boily, a expliqué que pour abaisser les coûts du déneigement, la ville avait décidé de modifier les devis notamment en retranchant du contrat les bornes-fontaines et les stationnements, les premières étant rapatriées à l'interne et les seconds faisant l'objet d'un contrat à part.

Voir DÉNEIGEMENT en A2 >

## Frais de 300 \$ pour dîner à l'école

### Les commissions scolaires pourront imposer des tarifs de surveillance

■ QUÉBEC (PC) — Les parents dont les enfants dînent à l'école risquent de devoir payer des frais de surveillance.

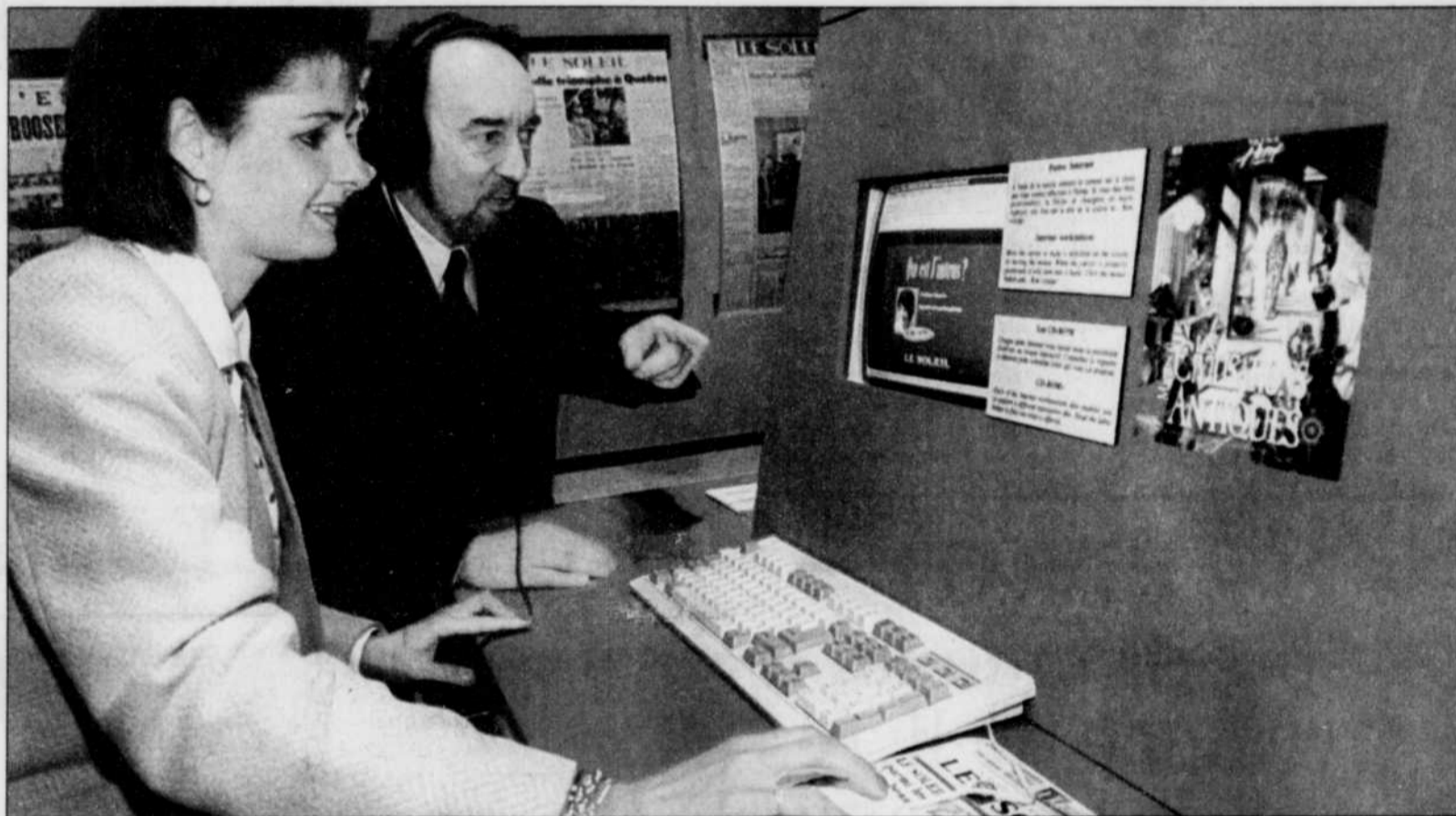
Tel est le résultat des compressions budgétaires imposées au monde scolaire, estime la ministre de l'Éducation, Pauline Marois.

Même si elle les juge parfois « plus ou moins pertinentes », Mme Marois a confié hier à l'Assemblée nationale que les commissions scolaires doivent recourir à divers moyens pour maintenir la prestation de services éducatifs de qualité en ces temps de compressions budgétaires.

Mais selon le député libéral François Ouimet, l'imposition de tels frais indique l'intention des commissions scolaires d'exiger des tarifs pour tous les services qui ne sont pas inscrits dans la Loi de l'instruction publique.

Voir DÎNER en A2 >

## 100 ans de changements technologiques



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

LE SOLEIL raconte son passé, mais aussi celui des gens et des événements qui ont marqué le siècle dernier tout en ouvrant une fenêtre sur l'avenir avec Internet, dans le cadre de l'exposition « Internauts et voyageurs immobiles » présentée au Musée de la Civilisation jusqu'au 9 septembre. M. Gilbert Lacasse, président et éditeur du SOLEIL, et Mme Sylvie Robitaille, directrice des communications et des affaires publiques de la Fédération de Québec du mouvement Desjardins, ont profité du lancement de l'exposition, hier, pour explorer les routes de l'Internet. Détails en page A 8.

## Jean-Luc Mongrain quitte TVA

### Le gagnant de 16 MétroStars met fin à une association de 12 ans

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — Coup de théâtre, hier, dans le monde de la télévision québécoise. Jean-Luc Mongrain met un terme au contrat d'exclusivité qui le liait au réseau TVA et choisit de tâter le marché.

Le divorce surprise, prononcé au cours des dernières heures, survient au terme de 12 années d'une association fructueuse entre l'animateur vedette, gagnant de 16 MétroStars, et le réseau Pathonic d'abord puis TVA ensuite.

« TVA voulait que je pèse fort sur

Voir MONGRAIN en A2 >



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Sa grande table remplie de livres et de journaux pêle-mêle, Bernard Pivot préparait hier son émission « Bouillon de culture » en achevant de lire les publications de ses hôtes.

## Toujours aux aguets

### Bernard Pivot se prépare fébrilement pour l'émission « Bouillon de culture » à Québec

ANNE-MARIE VOISARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Petit déjeuner avec Lucien Bouchard, Louise Beaudoin, Fernand Dumont, Marie Laberge. Déjeuner en compagnie du maire Jean-Paul L'Allier, juste après le dévoilement, à l'hôtel de ville, d'une affiche souvenir « Bouillon de culture à Québec ». Reçu avec toutes les attentions accordées aux visiteurs de marque, Bernard Pivot n'a pas chômé hier, jour un de son passage parmi nous.

Il s'est quand même prêté de bonne grâce à cet entretien avec LE SOLEIL, bien que le compte à rebours soit commencé. Demain à 20h, dans la salle du conseil municipal, débute, l'enregistrement de son émission entièrement consacrée au Québec. On le sent tout yeux, tout oreilles. À l'instant de notre rencontre, dans le hall du Château Frontenac, il est occupé à mémoriser une expression qu'il voudrait reproduire au micro de France 2: « Ça tourne les coins ronds ! » Est-ce le premier ministre, la ministre de la Culture, le sociologue ou la dramaturge qui a dit ça ? En tout cas, l'image lui plaît. Elle lui vient de son petit déjeuner.

Dans l'ascenseur qui conduit à sa suite, il explique com-

Voir PIVOT en A2 >

AUTRE TEXTE

□ Un journaliste, pas un intellectuel Page C 5

### LE QUÉBEC

## Vaccin contre la méningite

IAF BioVac, de Sainte-Foy, fabriquera un vaccin très prometteur contre la méningite.

PAGE A 10

### MAGAZINE

## Doute insuffisant

Le jury n'a pas cru le témoignage des policiers au procès de l'agent Marc St-Germain.

PAGE C 1

### LA MÉTÉO



Maximum 22, Minimum 8

Ensoleillé avec quelques nuages, possibilité d'une averse. Demain, partiellement ensoleillé. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 143  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

Actions privilégiées  
**CASCADE**  
payables aux 3 mois  
équivalent en intérêt  
(7,50% en dividendes)  
9.50%  
Taux sujet à changement sans préavis  
Nécessaire Arrondissement  
558-2511  
1-800-463-5000  
distribution mensuelle  
abri fiscal  
ScottiaMcLeod

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CAHIER A</b>	
La Capitale	3 à 8
Le Québec et le Canada	9 à 18
Le Monde	19 et 20
<b>CAHIER B</b>	
Questions d'argent	1 à 5
Bourses	5 à 7
Opinions	8 et 9
<b>CAHIER C</b>	
Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 5, 13 et 14
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 12
Décès	12 et 13
<b>CAHIER D SPORTS</b>	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7 et 8
<b>SERVICES</b>	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-05-96

9-6-9

5-0-1-7

## BANCO

tirage du 21-05-96

5-7-15-20-24-29-31-33-38-39-41-48-50-52-53-54-58-61-67-68

## C'ÉTAIT HIER

- 1992 — Après un règne de 30 ans, Johnny Carson, hôte du Tonight Show au réseau américain NBC, fait ses adieux. Jay Leno lui succède.
- 1991 — L'alpiniste Yves Laforest plante le drapeau du Québec au sommet de l'Everest.
- 1985 — L'explosion d'une voiture piégée dans le secteur chrétien de la capitale libanaise fait 60 morts et 190 blessés.

## DÉNEIGEMENT

### P.E.B. perd le contrat

Suite de la Une

Pour comparer des choses comparables, M. Bolly indique qu'il faut soustraire 61 000 \$ (44 000 \$ pour les bornes-fontaines et 17 000 \$ pour les stationnements) des 965 000 \$ payés aux Entreprises P.E.B. l'hiver dernier, ce qui ramène la différence à 104 145 \$, soit une réduction de 11,5%.

Même P.E.B., qui a perdu le contrat de Du Jardin après y avoir déneigé en maître pendant 10 ans presque sans interruption, a présenté une soumission de 40 000 \$, ou 4 %, inférieure à ses coûts pour la saison 1995-1996.

Cela s'est cependant révélé insuffisant pour conserver le secteur qui est passé aux mains de Lou-Vil avec une soumission de 54 000 \$ inférieure à celle de P.E.B., soit 799 855 \$ contre 853 992 \$.

En selle depuis 1986 dans le secteur Laurentien, Henri Labbé a réussi lui, contrairement à P.E.B., à conserver son « fief » jusqu'au seuil de l'an 2000 en ramenant ses coûts de 1 % par rapport à la dernière saison. Là aussi, la

ville de Charlesbourg a décidé de retrancher le déblaiement des bornes-fontaines et des stationnements. Le montant du contrat pour 1996-1997 s'élève à 531 642 \$.

Outre les bornes d'incendie et les stationnements, le directeur adjoint des Travaux publics explique la chute de plus de 100 000 \$ des coûts de déneigement dans le secteur Du Jardin par une légère diminution du kilométrage et la souplesse accrue de l'entente désormais à « prix variable » plutôt qu'à « prix fixe ».

« Le contrat vaut pour 302 cm de neige, la moyenne des 10 dernières années. Si les précipitations sont moindres, on coupe jusqu'à concurrence de 20 % et on augmente dans la même proportion si elles sont plus importantes. La ville partage le risque avec l'en-

trepreneur. »

Malgré un gain net de 12,5 %, la ville de Charlesbourg refuse de reconnaître au SOLEIL tout crédit dans le virage à la baisse des coûts de déneigement. En septembre 1995, le quotidien publiait une série d'articles révélant au grand public la hausse spectaculaire des coûts de la neige à contrat. Depuis 1986 à Charlesbourg, ces augmentations atteignent 179 % dans le secteur Du Jardin et 400 % dans le secteur Laurentien.

Les nouveaux contrats ont été formellement attribués, hier soir, par résolution du conseil municipal aux Entreprises Lou-Vil inc. du 450, boulevard Saint-Joseph, et Henri Labbé & Fils, du 1080, boulevard Saint-Joseph, Québec. Ils couvrent une période de trois ans de 1996 à 1999.

## MONGRAIN

### « Première ligne » disparaît

Suite de la Une

l'émission Mongrain mais je souhaitais plutôt donner une nouvelle impulsion à ma maison de production (Genmon), a confié le grand justicier des ondes québécoises, hier soir, au cours d'un entretien téléphonique. La multiplication des canaux de télévision offre de nouvelles perspectives aux producteurs indépendants. Dans ce contexte, un contrat d'exclusivité n'était plus possible. »

Par ailleurs, l'émission quotidienne d'information *Première ligne* est également touchée par ce brusque changement de cap. Produite aussi par Genmon, la tribune téléphonique de l'heure du midi quittera l'antenne à la fin du mois d'août. L'animateur François Paradis en a été informé hier.

Tout indique toutefois que M. Paradis ne perdra pas tout. Joint en début de soirée, le vice-président à l'information et aux affaires publiques du réseau TVA, M. Marc Blondeau, a confirmé que des discussions allaient s'intensifier avec l'animateur au cours des prochains jours. « Nous pensons lui confier une émission que nous produirions à Québec », a-t-il précisé.

## SOLUTION DE RECHANGE

Hier, M. Blondeau avait déjà activé une solution de rechange pour tenter de minimiser l'impact du départ de Jean-Luc Mongrain, véritable monstre sacré de l'information télévisée.


« Mais nous ne pourrions pas recréer la même émission avec un autre animateur, a-t-il admis. Jean-Luc Mongrain possède un style bien à lui. »

Autant Marc Blondeau que Jean-Luc Mongrain ont insisté pour dire que l'argent n'était pas à la source de cette rupture soudaine. Le concept de l'émission, animé par M. Mongrain, n'était pas en cause non plus. « C'est une décision d'affaires et nous allons tous devoir vivre avec ses conséquences », a ajouté M. Blondeau.

L'année dernière, l'intérêt pour l'émission *Mongrain* avait quelque peu fléchi et les cotes d'écoute s'en étaient ressenties. « Mais cette saison, a rappelé l'animateur, l'auditoire se situait à près d'un million de téléspectateurs par jour en moyenne. Nous étions tous très satisfaits. »

Comme il le fait toujours, Jean-Luc Mongrain prendra l'été pour se reposer. Après, il verra. « Plusieurs projets sont déjà en marche dont certains avec des diffuseurs européens, a-t-il laissé entendre. Il n'est pas impossible que Genmon se lance éventuellement dans la production de documentaires. »

C'est tout un pan de mur de la télévision québécoise qui disparaîtra en septembre si le redoutable défenseur de la veuve et de l'opprimé devait s'absenter des ondes. « En 1982, rappelait M. Mongrain hier, j'ai quitté la radio du jour au lendemain pour aller fonder un hebdomadaire. J'ai toujours dit que je conserverais la liberté de dire non quand c'était nécessaire. »



**ÉLASTIQUES**  
**ANIMAUX ANIMÉS**

**8,00**

Petites figurines inspirées des contes d'enfants, cochons et ours en résine colorée, montés en duos sur élastiques à cheveux. Un accessoire-clé de l'été!

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

## PIVOT

### Une grande table remplie de livres et de journaux

Suite de la Une

ment l'animateur chez lui a besoin d'être aux aguets. Il prend le pouls, flaire le temps, tâche de ne rien laisser passer. « À risque découvert », voilà comment il perçoit sa position. D'où le soin extrême qu'il met à se préparer. Sa réputation ici n'a rien de surfait.

En témoigne, par exemple, la grande table, remplie de livres et de journaux pêle-mêle, qui occupe le centre de la salle à manger. Depuis ce matin, d'ailleurs, Bernard Pivot est invisible. Il prépare son émission et pour cela achève de lire les publications de ses hôtes. *Marie suivait l'été*, le premier roman de Lise Bissonnette est sur le dessus de la pile. À côté, trône l'essai de Pierre Falardeau, *La liberté n'est pas une marque de yogourt*. Il l'ouvre, fait voir les passages soulignés, les annotations en marge, ici et là un point d'interrogation. M. Pivot aime Falardeau. Il le trouve drôle.

Sur la même table, se glissent *Salut Galarneau* de Jacques Godbout puis de Neil Bissonndath, *Le marché aux illusions*, qu'il aura fini de lire d'ici jeudi. Tous ces auteurs prendront part

à son émission, laquelle pourra être vue en primeur à Radio-Québec, le dimanche 2 juin.

Ajoutons les noms de René-Daniel Dubois, le dramaturge, Joan Fraser, rédactrice en chef à la *Gazette* et la liste est complète ou presque. L'invité mystère dont on a beaucoup parlé, en fait, n'en est pas vraiment un. Il s'agit de Claude Gauthier qui va chanter à la fin de l'émission, mais sans prendre part au débat. S'il n'est pas connu en France, les autres ne le sont pas plus, estime Bernard Pivot qui l'a voulu ainsi.

C'est pourquoi Denise Bombardier, une habituée d'*Apostrophes* et de *Bouillon de culture*, n'y sera pas demain. De même pour Gaston Miron qui fut déjà invité deux fois. Par ailleurs, il aurait souhaité que Fernand Dumont monte sur le plateau. C'est la maladie qui l'en empêche. Mais *Raisons communes*, un de ses récents titres, est sur la table. Aussi Bernard Pivot se propose-il de le citer.

« Mon choix est éclectique, n'est-ce pas ! », lance le célèbre animateur, un peu à la façon d'une boutade. Mais ça non plus, ce n'est pas l'effet du hasard.

## ÉCOLE

### Marois prête à fermer les yeux

Suite de la Une

Ainsi des frais de surveillance sur l'heure du midi pourront être exigés des parents. De tels frais peuvent totaliser 300 \$ par année, a révélé hier le député Ouimet.

Les familles devront également composer avec une hausse prochaine des frais des garderies scolaires destinées aux jeunes élèves en fin de journée.

Interrogée à savoir si de nouveaux tarifs de surveillance étaient bel et bien imposés, la ministre Marois a in-

diqué ne pas connaître toutes les nouvelles initiatives dénichées par le monde scolaire pour assumer les compressions budgétaires qu'on leur impose.

Il y a 158 commissions scolaires, a rappelé Mme Marois qui semble prête à fermer les yeux sur ces nouveaux tarifs. « Ce sont, dit-elle, les effets indirects (des compressions) parce que les efforts sont considérables ».

La ministre a cependant fait comprendre que les commissions scolaires devront assumer la responsabilité des mesures tarifaires qu'elles imposeront aux parents.

## CONTEMPORAINE®



Tricot couleur lin

**Le polo**  
**SURPIQUÉ**  
**59,95**

Tricot de fibres naturelles, encolure polo trois boutons bordée au point couverture en contraste de marine. P.m.g.  
**Rég. 75,00\***

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

\*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



Des citoyens mécontents portaient des masques à l'assemblée pour protester contre la venue éventuelle de porcheries.

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

## « Des cochons, on n'en veut pas »

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Aucune décision ferme n'a encore été prise par l'administration Roberge quant au projet d'implantation d'une pouponnière de cochons à Saint-Jean-Chrysostome mais elle est loin d'être sûre qu'elle puisse le bloquer.

C'est ce qui ressort d'une réunion barbecue au cours de laquelle les élus ont été tournés sur le gril par un public chauffé à blanc, hier soir, à l'hôtel de ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Ce qui s'est passé, c'est que la salle du conseil a été remplie jusque dans la porte et les allées par des opposants au projet de pouponnière de 2000 porcelets qui pointe son nez dans la zone verte de la municipalité, quelque part entre une bande résidentielle de la rue Commerciale et l'aéroport local. Et le langage des opposants a été plutôt clair: « Des cochons, on n'en veut pas! » Coriace, mais bon prince, le maire Arthur Roberge a néanmoins regardé sans trop sourcilier les briquettes enflammées s'amonceler à ses pieds. Et il y en eu de toutes les dimensions!

Accusation de négligence à l'endroit du conseil municipal, recommandation qu'il mette ses culottes, demande d'un référendum sur la question ou des élections, etc.

Des cris du coeur ont été poussés aussi. « Je ne suis pas intéressé à payer 2400 \$ de taxe par année et à me faire empestier. Si Saint-Jean veut vraiment augmenter sa population, ce ne sera pas avec des cochons qu'il pourra le faire. Mais avec du monde », a notamment dit un intervenant. « Si ça vient à contaminer la nappe phréatique, ce sont nos puits qui vont être contaminés », a lancé un autre.

Il y a eu aussi des questions sans réponse. Personne n'a été en mesure d'indiquer à une citoyenne comment les élus de Berthier, de Saint-Charles ou d'ailleurs s'y seraient pris pour bloquer des projets de cochons chez eux.

Et pour faire bonne mesure au bout du compte, une pétition comptant maintenant quelque 3600 noms a été déposée sur la table de travail des élus.

De toutes ces interventions, le maire Roberge fera une synthèse: « Des porcheries, on n'en veut pas pantoute. C'est votre message », dira-t-il.

Mais il sera aussi très clair: « On peut réglementer les porcheries, mais on ne peut pas les interdire. C'est la réalité », a-t-il dit en faisant référence à un projet de règlement qui fait son petit bonhomme de chemin dans l'appareil administratif de sa ville. Une réglementation notamment portée par la Commission d'urbanisme qui va rencontrer tout le monde.

Il est toutefois possible que le projet de pouponnière qui a soulevé la population échappe à la nouvelle réglementation, laquelle serait prête quelque part au début de septembre. C'est-à-dire que le projet puisse être enclenché en toute légalité avant l'entrée en vigueur du règlement. L'administration Roberge attend un avis juridique à ce propos.

Dans le débat, deux voix se sont démarquées. « J'espère que vous n'irez pas plus loin que l'Environnement fait, parce que c'est assez. Dans la zone verte, l'agriculture doit régner », a indiqué Ernest Bouffard, producteur laitier.

Alcide Cantin, producteur laitier également, a tiré ses conclusions. « Je regarde comment ça se passe et je me dis, dans quelques années, comment vais-je m'en sortir? »

MÉDIÉVALES

## L'obscurité persiste

### Le Carnaval ou le Festival à la rescousse

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Ville de Québec pourrait bien favoriser l'organisation d'un événement comme Les Médiévales par un autre organisme, en 1997, si d'ici la fin de juin ceux qui l'ont tenu les deux premières fois ne répondent pas de façon satisfaisante aux questions de l'administration municipale.

Le maire Jean-Paul L'Allier a fait voir hier soir en entrevue que la Ville pourrait ainsi demander aux organisateurs du Festival d'été ou ceux du Carnaval de prévoir un événement qui serait assuré de la participation du public. Si une guerre juridique est à prévoir pour la période médiévale, on peut choisir une autre époque, ce peut être la Renaissance, les débuts de la colonie, etc.

M. L'Allier a écrit au président des Médiévales, M. Georges-N. Parent, le 3 mai. Il lui dit: « Nous sommes toujours dans la plus totale obscurité quant aux liens qui existent entre votre organisation et des entreprises privées qui nous en semblent dangereusement proches. Vos bilans, toujours annoncés, n'arrivent pas. »

Le maire ajoute que la Ville a une réputation à défendre, une réputation de ville d'accueil et de ville capable d'organiser de grands événements. Le

mystère qui entoure la gestion des Médiévales entache cette réputation.

M. L'Allier en a profité pour dire qu'à son avis M. Rémy D'Anjou, ex-directeur général des Médiévales, a été une victime, un bouc émissaire alors qu'il fut l'artisan du succès des Médiévales. Ce n'est pas lui qui aurait dû prendre la porte...

En tous cas, si les anciens organisateurs veulent préparer une troisième édition des Médiévales, ils auront dû régler de façon satisfaisante l'événement de 1995, « donner les garanties, pour l'avenir, d'une transparence et d'une efficacité qui corrigent la perception actuelle ». Il faudra aussi qu'ils donnent toutes les garanties quant au financement et au réalisme de la planification budgétaire, dit le maire.

Comme un an n'est pas de trop pour préparer un tel événement, les réponses satisfaisantes devront être fournies d'ici la fin juin.

## « C'était le fun... »

### Esther Savard, un futur leader

ANNIE MORIN  
Le Soleil

■ DONNACONA — Il y a bien des choses dont la porte-parole des étudiants de la polyvalente de Donnacona ne se doutait pas lundi: le nombre et le sérieux des manifestants, l'ouverture des membres de la direction et la présence des médias.

Esther Savard, 16 ans, est devenue la coqueluche de l'école en moins de deux, le temps de bloquer la route 138 et de négocier un règlement avec les directeurs. Désignée porte-parole à quelques minutes d'avis seulement, elle affirme n'avoir « pas eu le choix de prendre ça en main » puisque la centaine d'étudiants attendus s'était multipliée par quatre.

Cette étudiante de secondaire 5 affirme avoir vécu une expérience inoubliable. « C'était le fun. Pour la première fois, toute l'école se tenait. Les jeunes se sont comportés comme des adultes, voilà pourquoi on a eu tout ce qu'on voulait », raconte-t-elle. Esther souhaite que les jeunes de son âge comprennent que les revendications se défendent mieux sur un fond de paix et de communication que dans la violence.

« Ça faisait deux semaines que le comité des arts y pensait, mais la décision a été prise jeudi. Vendredi, des tracts ont été distribués à la fin des classes pour informer les gens », explique Esther. Sur ces fameux tracts, le directeur de l'école, Jean-Marc Bouchard, avait pu lire que les étudiants souhaitaient contester la reprise d'une journée de tempête lors d'un congé férié et réclamer le remplacement du cours de méthode de travail intellectuel (MTI) par des arts.

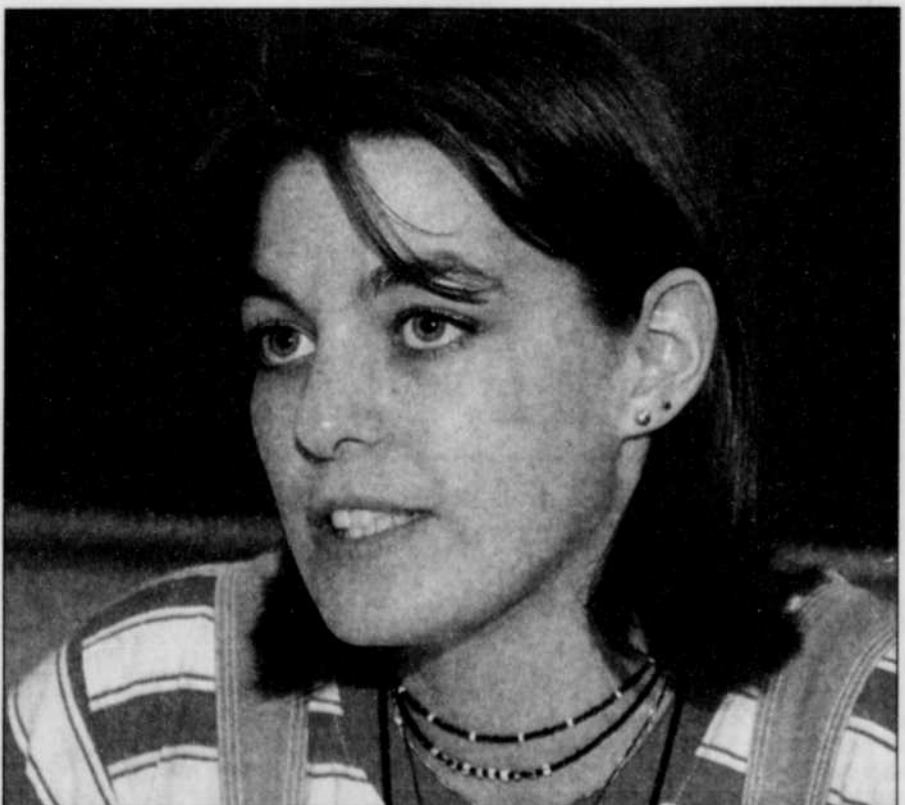
« Nos points étaient clairs et tout le monde était solidaire », affirme la re-

présentante des étudiants. Pourtant, le directeur de l'école n'en est pas si sûr. Il croit plutôt que plusieurs jeunes voulaient un congé. « Les élèves des arts ont repris la ferveur populaire à leur compte, et je pense que c'est très sain. Ils ont su sensibiliser et mobiliser les élèves à leur cause », convient M. Bouchard.

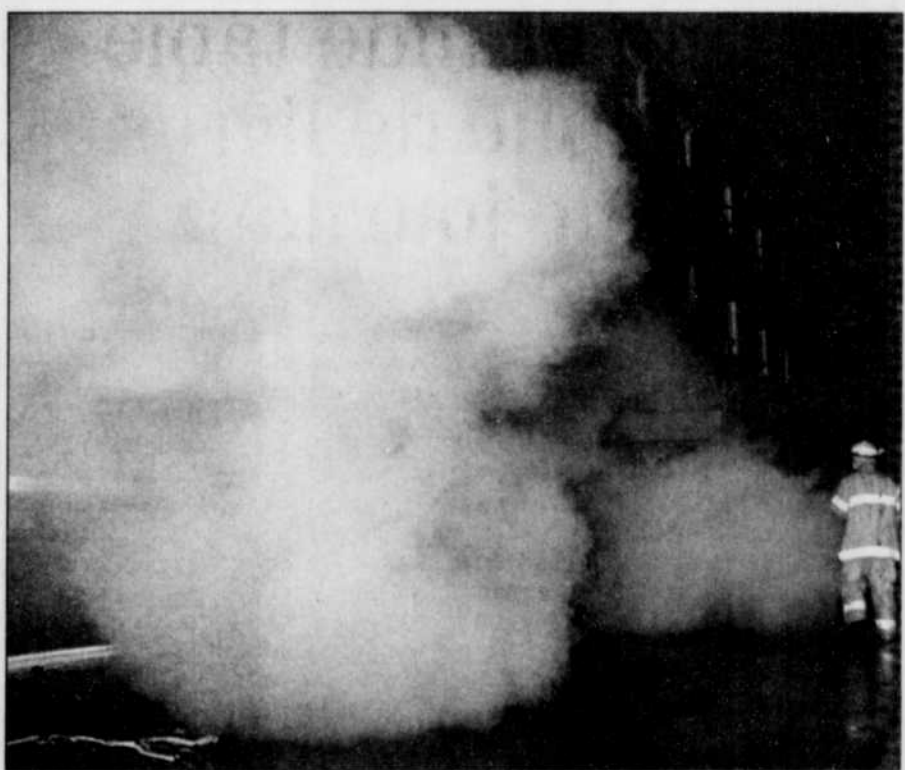
La présence des médias a impressionné la jeune fille. Elle n'espérait pas les voir arriver en masse dès que les premiers slogans ont été scandés. Elle croit que les directeurs ne seraient pas revenus sur leur décision n'eût été la pression médiatique. Une position à laquelle le directeur de l'établissement n'adhère pas: « Nous sommes toujours ouverts à la négociation; les caméras n'ont rien à voir là-dedans. On réagit dans le feu de l'action. »

Hier, à la question « Étiez-vous à la manifestation lundi? », la majorité des étudiants répondaient d'un ton ardent: « Ben oui! ». Certains ont ajouté que leur porte-parole a fait un bon boulot. « J'étais fière de moi... un peu », avoue-t-elle, un grand sourire aux lèvres. À ce moment, elle ne pensait plus aux conséquences de son geste, surtout pas à la menace d'expulsion qui lui planait au-dessus de la tête.

Pour celle qui souhaite devenir journaliste, afin de « défendre les causes injustes dans le monde », la manifestation était une belle réalisation. « Souvent, la seule motivation des jeunes pour venir à l'école, ce sont les arts. C'est une question de liberté d'expression », fait valoir Esther, heureuse d'avoir évité toutes représailles aux étudiants.



Esther Savard, 16 ans, est devenue la coqueluche de l'école.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREULT

L'immeuble de 36 logements a été littéralement envahi par la fumée.

## La foudre frappe à Sainte-Foy

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Signe de l'arrivée définitive du temps chaud, la foudre a fait son apparition et occasionné un incendie d'importance, un peu avant 21h, hier, forçant même l'évacuation d'au moins une trentaine d'occupants des immeubles Bakoua, à l'intersection des rues Lechasseur et de La Forest.

La décharge s'est produite dans l'entrée principale de la chambre électrique et a provoqué une petite explosion. En un rien de temps, l'immeuble, comptant 36 logements, a été envahi par la fumée.

### DEUX BLESSÉS

Deux personnes ont subi des malaises et ont été conduites à l'hôpital où leur état n'est pas considéré comme grave. La première a ressenti des maux cardiaques tandis que la seconde était plutôt sous le choc.

Quelque 25 pompiers de Sainte-Foy ont rapidement pris le contrôle de l'élément destructeur mais leur tra-

vail a été ralenti par de nombreux facteurs.

Selon le capitaine Serge Couillard, les travaux de réfection de route et la forte pluie qui tombait dans le secteur ont brièvement ralenti l'arrivée de ses équipiers. Mais il a fallu attendre une quinzaine de minutes avant que le personnel d'Hydro-Québec ait complété les manoeuvres pour interrompre complètement le service d'électricité dans l'édifice construit il y a une trentaine d'années.

Après une brève inspection des lieux, le capitaine Couillard évalue entre 150 000 \$ et 200 000 \$ les pertes occasionnées par cet incendie.

QUÉBEC

Accueil touristique

Le maire Jean-Paul L'Allier a annoncé hier soir que le projet d'un centre d'accueil touristique est sur le point de voir le jour. Des négociations sont sur la bonne voie d'une entente entre plusieurs parties. C'est un projet qui serait réalisé avec le budget de l'Office du tourisme et des congrès de la CUQ mais il nécessiterait l'investissement de quelques millions\$. Ce serait un bureau touristique où les autocars de touristes pourraient stationner et les touristes partir de là pour faire des tours de ville. La décision est attendue d'ici deux mois. Le centre pourrait ouvrir au printemps 1997. B.R.

Caserne Dalhousie

Si seulement la façade de la caserne de pompiers Dalhousie a pu être conservée dans la réalisation du projet de l'artiste Robert LePage c'est que les murs est et ouest risquaient de s'effondrer sur les ouvriers. Selon le maire L'Allier, il était prévu que les murs arrière et ouest soient démolis. On a tenté de sauver le mur est par des injections de ciment sous pression, mais ça n'a pas réussi. Mais tout a été fait en respectant la procédure,

avec la permission du Service de l'urbanisme et du ministère de la Culture et des Communications. Par ailleurs le gabarit de la caserne sera respecté. B.R.

Fraudeur à l'oeuvre

Le service de police de la ville de Québec souligne qu'un individu s'identifiant sous le nom de René Bergeron, du service de prévention des incendies, sollicite auprès de différents organismes une contribution de 169\$ pour soi-disant venir en aide aux pompiers. Cette personne n'est pas connue de ce service et aucune campagne de financement n'est actuellement en cours. En cas de sollicitation, composez vite le 9-1-1. C.V.

BETSIAMITES

Suspension du chef de police Rock

Le directeur de la police autochtone sur la réserve de Betsiamites sur la Côte-Nord, Réginald Rock, écope d'une suspension sans solde d'une durée de 30 jours pour des motifs qui demeurent obscurs. M. Rock a été convoqué, vendredi, au bureau politique du conseil de bande où les au-

torités lui ont annoncé leur décision de le suspendre pour un mois. « Il y a un litige entre le conseil de bande et la police concernant le mandat de la sécurité publique sur le territoire », a indiqué M. Rock au SOLEIL. Il a préféré ne pas élaborer davantage sur les raisons de sa suspension qui a été imposée par les membres du conseil de bande lors d'une récente assemblée. Le chef de police, en fonction depuis dix ans, croit qu'il pourrait s'agir « d'insubordination » et parle également « d'ingérence politique ». (A. S.-P.)

BEAUPORT

Disparu recherché

La police de Québec réitère l'aide de la population pour retracer Michel Matte, 32 ans, qui souffre de troubles physiques et psychiques. Il a été vu pour la dernière fois dans le 17 avril 1994 à Robert-Giffard. Il portait un jeans bleu, un coton ouaté bleu foncé et des souliers de courses blancs. Il mesure 5'10 po et pèse 100 livres, cheveux et les yeux bruns. Toute information peut être transmise au 660-6210.



Michel Matte

GRANDE-RIVIÈRE

La guerre du crabe tourne au vinaigre

Cela devait être une journée calme, de l'aveu même du porte-parole des travailleurs d'usines de transformation de crabe. Le bilan dressé en soirée hier ressemblait plutôt au résultat d'une mini-émeute; des vitres brisées et un véhicule renversé à Grande-Rivière, de même qu'une auto de police assiégée pendant plus de deux heures au coeur de Percé. Pour rétablir l'ordre, la Sûreté du Québec a dépêché un contingent de policiers de l'Unité d'urgence de Montréal qui était en route pour Grande-Rivière hier soir, a appris LE SOLEIL. En après-midi, une centaine de manifestants, après avoir parcouru les rues de Grande-Rivière, passant symboliquement devant les résidences de pêcheurs qui s'opposent au monopole des crabiers dans la zone du sud du golfe Saint-Laurent, se sont rendus à Percé pour s'en prendre à O'Neil Cloutier, porte-parole du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie. Celui-ci s'est engagé à faire le point aujourd'hui sur des passages du communiqué émis lundi qui ont froissé des membres d'équipages et des travailleurs d'usines. G.G.

ST-MICHEL

5 millions \$ pour l'aqueduc et l'égout

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

■ SAINT-MICHEL — La population de Saint-Michel de Bellechasse vient de donner le feu vert à l'hôtel de ville pour son projet d'aqueduc et d'égouts de 5,4 millions\$.

Quinze personnes seulement ont signé le registre ouvert par la municipalité en vue du règlement d'emprunt relatif au grand projet. Il en aurait fallu au moins 91 pour amener un référendum sur le projet.

Le résultat de la consultation populaire lancée par l'administration Breton pave la voie à ce projet longuement ficelé qui aura entre autres le mérite de mettre un terme aux rejets d'eaux usées directement dans le fleuve et aux odeurs de merde qui les accompagnent.

Et, de fait, de situer Saint-Michel de Bellechasse à l'heure de l'an 2000 au chapitre de l'assainissement.

D'ores et déjà, la machine administrative est en marche, a-t-on indiqué l'hôtel de ville.

« Nous en sommes au stade de l'approbation du ministère des Affaires municipales pour le règlement d'emprunt », a dit au SOLEIL le secrétaire-trésorier Ronald Gonthier en notant que les appels d'offres seront lancés incessamment.

Le calendrier du projet prévoit un démarrage des travaux au début d'août.

Si le projet implique de très gros sous pour une petite municipalité comme Saint-Michel, du moins est-il largement subventionné par l'État: 2 295 000 \$ du PADEM et 953 500 \$ du programme d'infrastructures à frais partagés.

SAINTE-FOY

Le CLSC songe à se relocaliser

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

SAINTE-FOY — Trop à l'étroit dans ses installations actuelles du 3108, chemin Sainte-Foy, le CLSC Sillery/Sainte-Foy songe à se relocaliser dans moins de deux ans et à offrir des consultations médicales sans rendez-vous selon une formule à déterminer d'ici là.

« Nous manquons définitivement d'espace et nous en discutons actuellement avec la Régie régionale de la santé », affirme Renée Lamontagne, directrice générale du CLSC.

La relocalisation deviendra d'autant plus nécessaire que le CLSC devra rapatrier le Centre de jour pour personnes âgées, actuellement situé sur la rue Belmont, et prévoir l'implantation d'un centre de réadaptation en santé mentale. Or, l'édifice de la Corporation d'hébergement Québec est déjà à la limite de ses capacités d'accueil et son stationnement déborde. « Nous étudions la possibilité d'offrir des services médicaux sur place, en collaboration avec les médecins des cliniques privées et des départements d'unité familiale du CHUL et de l'hôpital Laval mais actuellement, nos locaux ne sont pas adéquats », ajoute Mme Lamontagne. Le nouvel emplacement devrait être un peu plus central.

Le CLSC Sainte-Foy/Sillery n'avait pas l'intention d'implanter une clinique médicale sans rendez-vous mais sent le besoin d'organiser de tels services sans trop savoir quelle forme cela pourrait prendre. Il doit en discuter avec la Régie. « Nous référons aux cliniques médicales privées des alentours. Il n'est pas question de mettre en péril leur existence mais il faut pouvoir en discuter avec elles et planifier ce service sur notre territoire », avoue Mme Lamontagne.

CLSC LA SOURCE

Des imprécisions quant aux heures d'ouverture de la clinique médicale du CLSC La Source se sont glissées lors d'un récent reportage. Au 280, Notre-Dame, c'est ouvert de 8h à 20h les lundi, mardi et mercredi, de 8h à 17h les jeudi et vendredi et de 8h à 16h le samedi. Au 190 de la 76e Rue, la clinique est ouverte de 8h à 17h du lundi au mercredi, de 8h à 20h les jeudi et vendredi.

Ce n'est qu'à la mi-juin que l'horaire sera étendu de 8h à 20h tous les jours de la semaine sur la 76e Rue, ainsi de 8h à 16h les samedi et dimanche.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils  
**SEARS AUJOURD'HUI**

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

**29<sup>99</sup>** À bout fleuri. Paire  
**32<sup>44</sup>** Mocassin. Paire  
**CHAUSSURES HABILLÉES CHOISIES EN CUIR POUR HOMMES**  
À bout fleuri. Ord. 59,99. Mocassin. Ord. 64,88.



**79<sup>99</sup>-237<sup>50</sup>**  
**TOUS LES COMPLETS À DEVANT DROIT**  
Y compris Protocol, Shipley, Boulevard Club<sup>SM</sup> et autres.  
Ord. 159,99-4755.

Complets offerts dans certains magasins  
Réclame de complets en vigueur jusqu'au dimanche 2 juin 1996



**Rien que 12<sup>49</sup>** ca.  
**CHEMISES HABILLÉES PROTOCOL<sup>MD</sup>**  
Choix de modèles à manches longues en polyester et coton.  
Tailles 14 1/2-17. Ord. 24,99.  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



Plus...Hâtez-vous! Profitez d'encore plus de bons achats et super rabais en magasin!

**MOITIÉ PRIX! VENEZ VITE!**

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 23 MAI AU DIMANCHE 26 MAI 1996

Seul aux centres, dans la limite des stocks disponibles. Le choix peut varier selon les magasins.

**SEARS**  
Attendez-vous à plus

Copyright 1996, Sears Canada Inc.

Les mentions "Ord." ou "Étail" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc. Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



Louis-Georges Jalbert, Mario Martel et Yves Hamel du groupe AML attendent les visiteurs sur le MV Louis Jolliet en compagnie du capitaine Réjean Desgagnés.

## Une saison intéressante pour les croisières sur le Saint-Laurent...

À condition que Dame Nature collabore, bien entendu

MARIE CAOUPETTE

Le Soleil

■ QUÉBEC — La saison des croisières sur le Saint-Laurent a redémarré tranquillement depuis la mi-mai. Si la température s'améliore, la saison devrait être bonne, signalent plusieurs propriétaires de bateaux de croisière.

Le groupe AML, devenu le numéro un de l'industrie des croisières au Québec depuis qu'il a racheté deux de ses principaux concurrents, Croisières Navimex et les Sentinelles du Saint-Laurent, offre évidemment le plus large éventail de produits.

Le groupe étend ses activités de Montréal, où se trouvent sept de ses 14 bateaux, jusqu'au Saguenay où deux bateaux font les croisières aux baleines et la visite du fjord; il est aussi possible d'aller en zodiac vers quelques phares intéressants du Saint-Laurent, à l'île rouge et à Cap-au-Saumon. L'île rouge, en plein milieu du fleuve, est un lieu de nidification des eiders et sa végétation rare et rabougrie témoigne de la rudesse du climat, signalait la relationniste Lucie Ricard, au cours d'un entretien téléphonique.

AML propose encore son produit de base, les excursions dans le port de Québec, qui ont lieu plusieurs fois par jour entre le pont de l'île d'Orléans et la chute Montmorency, à bord du Louis-Jolliet.

On rappelait hier, au cours d'une conférence de presse, que les croisières avec soupers gastronomiques reprennent le 22 juin; les sorties spécia-

les à l'occasion des feux d'artifice à la chute Montmorency seront aussi de retour. Un nouveau produit s'ajoute aux jeudis soirs à compter du 25 juin: des soirées Beatles avec l'animateur radio Michel Morin. Divers forfaits sont aussi disponibles.

### MINI-CROISIÈRES

Dans le domaine des mini-croisières dans le port, l'offre de services sera encore abondante cet été avec, entre autres possibilités, la goélette Saint-André et le Coudrier II. Le propriétaire de Croisière Le Coudrier, M. Gérard Degagnés soulignait hier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il est difficile de se faire une idée de la saison qui s'annonce. «C'est le temps qui mène. Quand il fait beau, ça amène du monde... En fin de semaine dernière, il n'y avait personne.»

Soulignons que le Coudrier se rend aussi dans les îles (Grosse-île, île aux grues et île-aux-Coudres) pour des excursions d'une journée et qu'on offre le noillement privé pour les groupes.

L'autre «spécialiste» des îles, c'est la famille Lachance qui offre un transport à la Grosse-île, une pittoresque virée à travers l'archipel de Montmagny ainsi

qu'une excursion à l'île aux Grues avec souper à terre, le samedi soir.

Comme tous les propriétaires d'embarcations de la région, les Lachance profitent des feux d'artifice de Loto-Québec pour offrir une promenade à la chute, un produit qui se vend très bien, note le capitaine François Lachance. Juin s'annonce mieux que jamais en termes de réservation, souligne-t-il. La petite entreprise familiale envisage d'équiper son bateau, le Lachance III, d'un troisième moteur à l'automne pour raccourcir le temps de navigation. Plus bas sur le Saint-Laurent, la société Duvertnor offre aussi des excursions et des séjours dans les îles au large de Rivière-du-Loup.

La famille Dufour utilise ses navires pour relier ses divers établissements hôteliers éparpillés entre Montréal et Tadoussac.

Quant aux croisières 2001 (anciennement d'Anty), elles disposent cet été de deux bateaux, le catamaran Katmar, pour aller aux baleines à partir de Tadoussac et le Samuel-de-Champlain pour faire la croisière vers Cap Trinité dans le fjord du Saguenay à partir de l'Anse Saint-Jean.

Les Croisières Nordik, enfin, proposent la liaison entre Rivière-au-Renard, en Gaspésie, ou Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord et l'île d'Anticosti, le dimanche, avec possibilité de séjour.

Son bateau Le Passeur fait aussi office de traversier d'une rive à l'autre ou entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz.

## Trois organismes dénoncent le déménagement du CTQ Salaberry

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le déménagement à Sainte-Foy le lundi 27 mai du Centre travail-Québec (CTQ) Salaberry déstabilise le milieu et pénalise particulièrement les personnes les plus démunies.

Trois organismes du milieu, le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ), le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS), dans une lettre au ministre Jacques Léonard, président du Conseil du trésor et responsable de la Société immobilière du Québec (SIQ), dénoncent cette décision de la SIQ basée sur la volonté de rentabiliser les locaux lui appartenant.

Le CTQ Salaberry, par la nature de ses fonctions liées au support aux personnes prestataires de la Sécurité du revenu, «doit demeurer près de la population qu'il dessert, dans son territoire et son milieu d'appartenance», disent les trois organismes. Le CTQ Salaberry qui est situé au coin des rues Saint-Jean et Salaberry, dessert une clientèle de 2300 personnes et son territoire couvre l'ensemble du Vieux-Québec Haute-Ville, du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et de Montcalm.

Le déménagement au 2050, boulevard René-Lévesque, à Sainte-Foy,

rendra très complexe l'accès à un service public aux plus démunis. Les personnes prestataires de la sécurité du revenu n'ont pas nécessairement les moyens d'utiliser les transports en commun.

Par ailleurs, l'exode de fonctionnaires québécois des quartiers centraux a un impact négatif direct sur le processus de relance de l'économie dans le centre-ville de Québec.

Le déménagement du CTQ Salaberry signifiera le départ de 19 autres fonctionnaires après les 1627 qui ont quitté le centre-ville depuis quatre ans, ce qui avait entraîné des pertes d'investissements de plus de 2,5 millions \$ pour les quartiers centraux.

Enfin, les trois groupes craignent une fusion du CTQ Salaberry avec celui de Sainte-Foy qui pourrait signifier un autre éloignement des bureaux du CTQ de la clientèle du centre-ville.

Ils demandent une rencontre avec le ministre Léonard dans une dernière tentative pour conserver le CTQ Salaberry là où il est.

### LAURIER-STATION

## Subvention annuelle de 310 000 \$ pour CETAL

LAURIER-STATION — Maintenant reconnue comme centre de travail adapté par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), l'entreprise CETAL, de Laurier-Station, pourra compter sur une subvention annuelle de 310 000 \$ pour les 20 emplois qu'elle dispense à des personnes handicapées.

C'est ce qu'ont fait savoir l'OPHQ et l'entreprise, hier.

«Plusieurs personnes handicapées veulent travailler et peuvent occuper un emploi adapté à leurs capacités, que ce soit en entreprise adaptée ou en entreprise ordinaire. Il faut leur faciliter l'accès au marché du travail. La

création d'emplois dans les centres de travail est une des façons de le faire», a indiqué dans un communiqué le président-directeur général de l'OPHQ, Denis Lazure.

CETAL inc. devient le septième centre de travail adapté de la région Chaudière-Appalaches.

En 1995-1996, l'OPHQ a versé quelque 4,3 millions \$ aux six centres de travail adaptés accrédités de la région. De quoi maintenir 270 postes adaptés aux besoins des personnes handicapées. Au cours de la même année, l'OPHQ a aussi signé 99 contrats d'intégration au travail pour un montant de quelque 310 000 \$.

**VENTE**

# PLEIN CANYON

**Jeudi - vendredi - samedi  
23-24-25 mai**

**PEINTURES Benjamin Moore**

UNE TOUCHE DE GÉNIE®

**AquaVelvet**  
Émail latex fini velouté  
Plus de 1700 couleurs hors série produisant un fini velouté classique pour les murs d'intérieurs, les plafonds, les boiseries. Résistance accrue aux éclaboussures facilitant l'application au rouleau. Grande facilité d'entretien.  
Prix de vente **28<sup>88</sup>\$\***  
3,79 L  
Prix régulier 33,95\$

**AquaPerle**  
Émail au fini perle  
Si vous avez des enfants turbulents, choisissez cette peinture pour les chambres à coucher, le vestibule, les escaliers, la salle de séjour, le salon. Produit un élégant fini perle, durable et lavable.  
Prix de vente **29<sup>88</sup>\$\***  
3,79 L  
Prix régulier 35,95\$

**Teinture au Latex**  
Vinyle-Acrylique  
Teinture facile à utiliser, disponible dans un choix de couleurs prémélangées ou hors série. Rehausse la texture de la surface. Pour le bois neuf ou déjà teint.  
Prix de vente **24<sup>88</sup>\$\***  
3,79 L  
Prix régulier 29,95\$

**Teinture opaque**  
pour l'extérieur  
Teinture facile à utiliser, disponible dans un choix de couleurs prémélangées ou hors série. Rehausse la texture de la surface. Pour le bois neutre.  
Prix de vente **24<sup>88</sup>\$\***  
3,79 L  
Prix régulier 29,95\$

\* Certaines couleurs foncées peuvent coûter plus cher.

**PAPIER PEINT**  
**30% à 40%**  
sur marques sélectionnées

# PEINTURE SUR MESURE INC.

Galeries Duplessis 3291, chemin Sainte-Foy 650-3535

## MANIFESTATION À BEAUPORT

# Les coupures forceront la commission scolaire Chutes-Montmorency à abolir sept classes spéciales

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ BEAUPORT — Les coupures du gouvernement Bouchard forcent la commission scolaire Chutes-Montmorency à présenter de nouveau un budget déficitaire et à envisager notamment l'abolition de sept classes spéciales pour enfants en difficulté.

Hier soir, à Beauport, plus d'une centaine de parents ont répondu à l'appel du syndicat des enseignants pour manifester leur opposition aux hypothèses avec lesquelles les commissaires jonglent pour réduire les dépenses.

Selon le syndicat, les scénarios envisagés comprennent, entre autres, la fermeture de classes spéciales, l'intégration d'enfants en difficulté dans les groupes réguliers, la disparition de 17

postes de professeurs et le transfert d'élèves d'une école à l'autre.

En entrevue, le directeur adjoint de la commission, Noël Giroux, a indiqué qu'aucune décision ne sera prise avant le 11 juin. « Le syndicat veut influencer les commissaires », a-t-il constaté.

M. Giroux a confirmé la présentation d'une résolution pour demander à la ministre de l'Éducation Pauline Ma-

rois la permission d'adopter un budget prévoyant un déficit de 350 000 \$.

En vertu de la loi, les commissions scolaires n'ont pas le droit d'être « dans le rouge », à moins d'obtenir une dérogation. En ce moment, seulement 20 des 155 commissions scolaires détiennent cette autorisation. Chutes-Montmorency veut renouveler celle qu'il a obtenu en 1994 pour effacer une dette qui s'élève à l'heure actuelle à 750 000 \$.

Selon M. Giroux, les mesures à l'examen réduiront le déficit à 350 000 \$, malgré des compressions de 1 million \$ exigées par Québec. « Nous absorberons ce manque en deux ans... si la prochaine vague de coupes n'est pas trop sévère. »

Les syndicats, eux, ont contre les

cibles examinées par les dirigeants de la commission scolaire.

Hier, devant une salle comble, le président du personnel de l'enseignement de Québec-Montmorency, Jacques Cantin, a souligné le fait que Chutes-Montmorency recevra des subventions équivalentes à la présence de 150 professeurs alors qu'elle n'en embauchera que 137. Selon lui, des groupes entiers d'enfants à problème ont mystérieusement disparu des prévisions des commissaires pour permettre l'abolition de classes spéciales. Le transfert d'élèves est une pratique courante, « mais quand on sépare des enfants d'une même famille, on peut peut-être regarder d'autres moyens ». La principale mesure devrait être la fusion avec la commission de Beauport, suggère le leader syndical. Il

croit que les services administratifs sont épargnés en comparaison des services directs aux élèves.

Jean-Serge Paradis, du syndicat du personnel professionnel, a aussi critiqué les suggestions de coupes, dont celles abolissant le seul poste d'orthophoniste. « Nous vous demandons de refaire vos devoirs parce que la note de passage, vous ne l'avez pas. »

À cette suggestion, Mme Hélène Duchesne, du syndicat du personnel de soutien, a ajouté ironiquement que « vous (les commissaires), vous avez sûrement besoin des services de récupération de nos techniciens en éducation spécialisée. Or, vous avez fauché le service », a-t-elle précisé en faisant allusion à la proposition de faire disparaître la moitié des 11 postes existants.

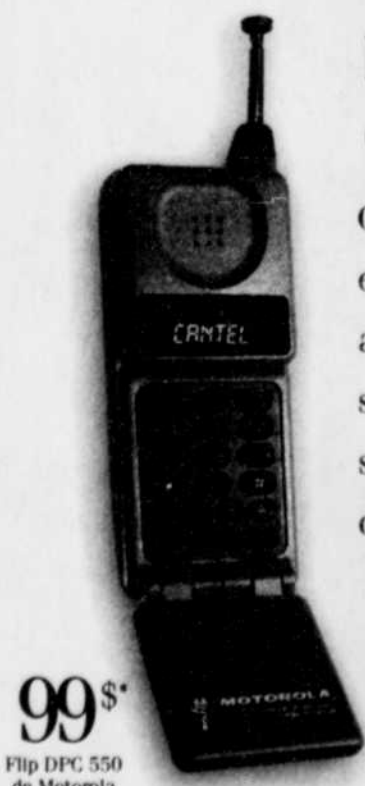
# Rayez ~~mai, juin, juillet, août~~ de votre calendrier.



0\$\*  
\* Pocket Classic 910 de Motorola, sans supplément

Du nouveau sous le soleil :  
cet été, avec **Les loisirs Amigo™**, aucuns frais mensuels à payer!

Offrez donc des vacances à votre portefeuille. Abonnez-vous aujourd'hui au forfait **Les loisirs Amigo™** et vous n'aurez aucuns frais mensuels de 35,95 \$ à payer pendant tout l'été, soit de mai à août 1996\*. De plus, vous obtiendrez le téléphone « Pocket Classic » de qualité Motorola sans supplément. Rappelez-vous : en vous abonnant tôt... vous économiserez gros! Cette offre s'applique également aux programmes Affaires. Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez sans tarder le **1 800 397-9989**.



99\$\*  
Flip DPC 550  
de Motorola

Les loisirs amigo

#### POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- Gratuit : 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux, le soir et le week-end. / 10' la minute : appels locaux additionnels, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35,95 \$ \*\* PAR MOIS

CANTEL  
**amigo™**

On a toujours besoin d'un Amigo!

CANTEL Centres de communications

#### QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin  
Bur. 101  
(418) 843-0000

#### LÉVIS

126, boul. du Président-Kennedy  
(418) 838-9844

#### CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université E.  
(418) 690-0535

#### STE-FOY

2095, boul. Charest O.  
Bur. 109  
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois  
(418) 651-1423

CANTEL AGENT AGRÉÉ

#### LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine, St-Jean-Christophe  
(418) 839-4328

#### CELLULAND YANIER

550, boul. Père-Lelièvre, bur. 106 A  
(418) 686-4888

#### CELLULAND QUÉBEC

500, rue St-Jean-Baptiste, bur. 220  
(418) 877-2737

#### CELLULAND ANCIENNE-LORETTE

1875, rue Notre-Dame  
(418) 872-6682

#### CELLULAND BEAUPORT

321, boul. Ste-Anne  
(418) 666-0877

Offre en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Saie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE  
TELEPHONIQUE

FUTURE SHOP

R  
RadioShack.

BUREAU  
EN GROS

CONFIDENTRE™

Maison Sony.

Zelles

K

VITRO  
HIS

DU-RO

Laboau  
VITRO HIS

GE Magasin-  
DIRECT-Entrepôt

CELLULAND

\*Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1996. Le crédit accordé pour le mois de mai sera inférieur à 35,95 \$, étant calculé depuis la date d'abonnement jusqu'au 31 mai 1996. Tous les détails dans les magasins participants. \*\*Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement de dix-huit (18) mois. Frais d'accès au système et frais de réinitialisation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Robert Gillet a été photographié en compagnie de Daniel Johnson la semaine dernière.

## Brève trêve entre Arthur et Gillet

### L'animateur de CJMF relève un défi de CHRC

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ennemis jurés à propos de leur audience radiophonique en début de journée, Robert Gillet, de CJMF, et André Arthur, de CHRC, ont effectué une brève trêve, hier matin, le temps de ramener un Daniel Johnson que l'actualité ne porte pas à propulser en air.

L'histoire remonte à un défi qu'Arthur a lancé, au lendemain du référendum, promettant à quiconque de lui donner un beau 1000 \$, en billets du Dominion, s'il lui livrait, télécopiait ou expédiait de toute autre façon une photo du chef du Parti libéral du Québec avec un drapeau du Canada en mains.

Bon copain de Guy Bertrand, le souverainiste converti en ultra-fédéraliste, Arthur s'est payé la tête de Johnson durant plusieurs émissions et n'avait toujours pas réussi à déboursier son 1000 \$.

De son côté, Gillet savait bien qu'Arthur avait lancé un tel défi même s'il n'est pas censé écouter la station rivale. Un peu après 7h, hier, il a pris ses auditeurs par surprise en téléphonant

à son « ennemi », lui soulignant qu'il avait une telle photo en sa possession et que celui-ci devait maintenant payer sa gageure.

Bon prince, il a toutefois avoué au roi que la photo avait été prise jeudi dernier et que le chef fédéraliste et lui s'étaient convenus de partager la bourse pour la remettre chacun à leurs oeuvres respectives.

Les auditeurs de Gillet ont vite tranché l'objection d'Arthur qui soulignait que la photo devait être prise avant le référendum. À 12 contre 3, l'animateur de la bande AM devait payer.

Mais de l'autre côté, l'antibande à Gillet, donc les gens d'Arthur, stipulaient, à 8 contre 6, que le gars de la bande FM ne respectait pas les condi-

tions du défi.

Se parlant à nouveau une heure plus tard, tant à CHRC qu'à CJMF, Arthur y est allé d'un autre défi: il ne paiera pas la récompense promise puisque, selon ses auditeurs, le contrat n'a pas été respecté. Derechef, il a réclamé une minute de temps d'antenne — environ 200 \$ — pendant laquelle il s'engage à ne pas commettre d'impair radiophonique.

Pris de court, Gillet a accepté. Pinçant sans doute sa moustache, avec un sourire que ses intimes connaissent bien, CHRC a ensuite diffusé, à la surprise de tous, l'hymne national du Canada.

Cela va coûter 200 \$ à Arthur. Mais il n'osera pas faire le chèque à son rival des ondes. Il l'enverra directement à l'attention de son patron.

De son côté, Gillet s'en porte encore bien. C'est lui qui est à côté de Daniel Johnson dans la photo que LE SOLEIL publie aujourd'hui.

À quand maintenant, une photo de Jean Chétien « avec un fly du Québec sur le hood du char »?

EN BREF

### Rassemblement des Proulx

Tous les descendants de Jean Prou et de Jacqueline Fournier, sont attendus à un grand rassemblement du 19 au 21 juillet à Rimouski. Cet événement aura lieu dans le cadre des fêtes du 300e anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant de la paroisse de Rimouski. Pour renseignements, (418) 724-4371 ou C.P. 524, Rimouski, Qc, G5L 7C5. E.W.

**VOYAGE GASTRONOMIQUE EN GASCogne**

10 au 18 juillet

**1995\$**

Seulement

Incluant trajet aérien Montréal/Toulouse aller/retour, hébergement, visites, repas gastronomiques par grands chefs, visites, réceptions, taxes, etc.

Accompagnement par M. Gaston L'Heureux qui vous invite à une SOIRÉE D'INFORMATION

22 mai 19h30 Château

Bonne Entente 3400, ch. Ste-Foy

RÉSERVATION: VOYAGES SILLERY 687-4172

**EAGLE VISION ET MAISONNEUVE**

Deux noms qui font rêver

VISION ESI 1996

**20 996\$**

Climatiseur automatique et V6, 162 ch.

À ce prix, vous aurez en plus:

- un garage reconnu par le CAA établi au centre-ville de Québec depuis 66 ans;
- un établissement qui a remporté le prix d'excellence Chrysler pour le service à la clientèle.

Remise du fabricant incluse. Transport et taxes en sus.

**MAISONNEUVE**

Jeep Eagle

138, Maisonneuve et 47, boul. René-Lévesque Est 529-8135

**IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE**

Fait presque disparaître les bouffissures...les cernes foncés ...et même les vilaines petites lignes sous les yeux.

DECouvrez LE GEL POUR LE DESSOUS DES YEUX DE CAMOCARE THERAPY®

Les gens qui en ont fait l'essai affirment qu'il est plus efficace que les autres marques vendues dans les magasins à rayons... coûte moins cher et... contient des ingrédients naturels - aucun produit chimique dur. Il réduit tellement l'apparence des bouffissures, cernes foncés et rides... vous n'en croirez pas vos yeux!

Il contient un ingrédient exceptionnel breveté, notre camomille le-vomenol qui a la capacité unique d'adoucir et comme par magie, de lisser la peau. Vous sentirez la délicate peau sous vos yeux devenir plus ferme, d'apparence plus lisse et rayonnante d'un air de jeunesse.

Le Gel pour le dessous des yeux de CamoCare Therapy est disponible dans tous les bons magasins d'aliments naturels suivants. Pour connaître celui le plus près de chez vous, appelez au 1-800-CAMOCARE, poste 106.

<b>QUÉBEC</b>	<b>ALIMENTS DE SANTÉ LAURIER</b>	<b>LE GARDE SANTÉ</b>	<b>SEARS, SANTÉ ET VITALITÉ</b>
SEARS, SANTÉ ET VITALITÉ Place Fleur de lys 528-9801	Place Laurier 651-5412	110, La Chaudière, Cap-Rouge 658-8501	Galerie Chagnon, Lévis 503-4711
SEARS, SANTÉ ET VITALITÉ Place Laurier 658-1121	<b>LA GIBOULE</b> 3301, ch. Ste-Foy, Ste-Foy 656-7780	<b>PHARMACIE JEAN COUTU</b> 3417, Ste-Anne 625-1237	<b>LE PANIER VERT</b> 150, LaFontaine, Rivière-du-Loop 962-0105
<b>ALIMENTEX</b> 1188, 1re Avenue 529-7589	<b>VITAIRE AU NATUREL</b> Galerie Ste-Anne, Ste-Anne 967-0070	<b>RIVE-SUD</b>	<b>ECO SANTÉ</b> 125A, 1re Av., St-Rédempteur 851-3304
<b>LE CRAC</b> 690, Saint-Jean 647-6851	<b>LA ROSALIE</b> 1461, ch. Saint-Louis, St-Ray 688-1939	<b>COOP ALINA</b> 90, Saint-Germain, Rimouski 723-0000	<b>BOULANGERIE NATURELLE</b> 208, St-Théobald, Rivière-du-Loop 962-0287
	<b>PRODUITS DE SANTÉ LD</b> Galerie Chagnon, Lévis 617-2340		

**MANICOUAGAN GRANDEUR ET SPLENDEUR!**

**LES POURVOIRIES DES LACS JUMEAUX ET DU CLUB CLAIRE**

**Les Escoumins**

(tout près de Tadoussac, accessible en auto)

Une splendeur de la Haute-Côte-Nord à découvrir en famille

Venez partager avec nous la joie de vivre une harmonie de paix et laissez-vous séduire dans un décor tout à fait naturel et enchanteur dans notre territoire exclusif de pêche et de chasse.

**Nos services offerts sont:**

- Chalets rustiques, confortables et entièrement équipés.
- Pêche à la truite mouchetée indigène
- Embarcation et droit de pêche
- Cueillette de fruits sauvages, sentier de randonnée

à partir de **375\$ / 5 jours / famille** incluant: 2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans Enfants supplémentaires: 75 \$ / jour / enfant

Que vous soyez un couple, un groupe ou en famille... Notre devise est de prendre soin de vous!

**POURVOIRIES DES LACS JUMEAUX ET DU CLUB CLAIRE**

27, de la Réserve, C.P. 340 Les Escoumins (Québec) G0T 1K0

Tél.: (418) 233-2808 Fax: (418) 233-2888

Association touristique régionale Manicouagan

**FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

**Le JARDIN MOBILE**

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 MAI 1996 INCLUSIVEMENT

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE

<b>BLE D'INDE</b> Produit des États-Unis 5 pour <b>1,67\$</b>	<b>CELERI</b> Produit de Californie, gr.24, cat.no 1 <b>87¢</b> chacun	<b>LAITUE EN POMME</b> Produit de la Californie, gr.24, cat.no 1 <b>97¢</b> chacune
<b>NECTARINES</b> Produit des États-Unis, cat. no 1 <b>97¢</b> la livre (2,14\$ le kilo)	<b>CANTALOUPE</b> Produit du Guatemala, gr.23 <b>97¢</b> chacun	<b>RAISINS ROUGES</b> Produit des États-Unis, variété Empereur <b>97¢</b> la livre (2,14\$ le kilo)
<b>TOMATES ROUGES</b> Produit des États-Unis, 6X6, préemballées, cat.no 1 <b>97¢</b> la livre (2,14\$ le kilo)	<b>CHAMPIGNONS</b> FRAIS, blancs, café ou tranchés, du Canada <b>97¢</b> la chopine	<b>ZUCCHINIS</b> Produit des États-Unis, préemballés <b>97¢</b> la livre (2,14\$ le kilo)
<b>POIVRONS VERTS</b> Produit des États-Unis, préemballés, cat.no 1 <b>1,27\$</b> la livre (2,80\$ le kilo)	<b>ASPERGES FRAICHES</b> Produit de Californie, préemballées, cat.no 1 <b>2,97\$</b> la livre (6,55\$ le kilo)	<b>EPINARDS</b> FRAIS, produit des États-Unis, sac de 10 onces (284gr) <b>97¢</b> chacun
<b>MELON D'EAU</b> Produit des États-Unis <b>47¢</b> la livre (1,04\$ le kilo)	<b>KIWIS</b> Produit du Chili, gr.46 5 pour <b>97¢</b>	<b>MELON DE MIEL</b> Produit des États-Unis, gr.10 <b>1,97\$</b> chacun
<b>MANGUE</b> Produit du Mexique, gr.10-12 <b>97¢</b> chacune	<b>AVOCAT HASS</b> Produit du Mexique, gr.20 2 pour <b>97¢</b>	<b>ECHALOTES</b> Produit des États-Unis 2 paquets pour <b>87¢</b>
<b>CONCOMBRE RÉGULIER</b> Super sélect, produit des États-Unis, gr.72 3 pour <b>97¢</b>	<b>JUS D'ORANGE</b> SEALTEST, contenant de 1.89 litres, 100% pur, fait de concentré, avec bouchon <b>1,97\$</b> chacun	<b>CHEDDAR FRAIS</b> PRINCESSE Blanc, jaune, marbré <b>3,97\$</b> la livre (8,75\$ le kilo)
<b>FONDUE PARMESAN</b> La Paysanne, régulières, légères ou à l'italienne, préemballées 4 portions pour <b>1,67\$</b>	<b>FROMAGE OKA OU BRIE FRANÇAIS</b> <b>6,97\$</b> la livre (15,36\$ le kilo)	<b>GRUYERE OU EMMENTAL</b> Fromages de Suisse <b>6,97\$</b> la livre (15,36\$ le kilo)

**11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE**

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 642-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 642-0909	LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344 Seigneurielle 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 872-7473	STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIÈRES 585 Route 116 831-4611
ST-ROMUALD 835, 4ème Avenue 834-3232	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.			

## Les Chantiers jeunesse: un bon projet pour l'été

QUÉBEC — Les jeunes adultes de 18 à 25 ans qui n'ont pas encore de projet d'été peuvent s'inscrire au programme des Chantiers jeunesse du ministère des Affaires municipales pour se joindre à l'une ou l'autre des équipes de bénévoles qui réaliseront des projets au Québec cet été.

Ces chantiers locaux visent à donner un coup de main à divers organismes à but non lucratif. De jeunes bénévoles et leurs animateurs sont ainsi présentement au travail à la base de plein air du patro Roc-Amadour à l'île d'Orléans où il refait une piste

d'hébertisme, aménagent un sentier et préparent un nouveau site de camping. Il est aussi possible de se joindre à de jeunes étrangers venus participer à un chantier international au Québec.

Les participants sont logés, nourris et transportés. Il faut contacter

Pascale Bergeron au 1-800-361-2055. M.C.

Les participants sont logés, nourris et transportés



M. Gilbert Lacasse, président et éditeur du SOLEIL, et M. Roland Arpin, directeur du Musée de la Civilisation, devant un camion de 1948 ayant servi à livrer le quotidien, ont inauguré hier l'exposition « Internauts et voyageurs immobiles ».

100 ANS DE CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES AU SOLEIL

## Des voyageurs immobiles sur les routes de l'information

YVES THERRIEN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les internautes sont de grands voyageurs « immobiles ». Cette nouvelle réalité et les transformations dans le monde de l'information, où le quotidien LE SOLEIL sert d'exemple, font partie de l'exposition « Internauts et voyageurs immobiles » au Musée de la Civilisation jusqu'au 9 septembre.

Ainsi, à l'occasion de son centenaire LE SOLEIL raconte non seulement son passé, mais celui des gens et des événements qui ont marqué le siècle dernier tout en ouvrant une fenêtre sur l'avenir avec Internet, expliquait hier le président de l'entreprise, M. Gilbert Lacasse.

Dans le hall du musée, on peut voir un camion de 1948 arborant les couleurs du SOLEIL qui appartient à M. André Lamothe et qui a servi à son père pour la livraison du quotidien.

Les visiteurs pourront aussi comprendre comment Québec a vu la naissance de l'imprimerie et des premiers journaux au Canada par une série de photos et de documents d'archives. Plusieurs pages du quotidien montrent l'évolution du graphisme à travers le temps et les transformations technologiques qui ont modifié les professions rattachées à la production du journal en passant par les lettres de plomb, les machines à écrire, les ordinateurs et l'inforoute.

Avant de passer au monde de l'avenir, les visiteurs pourront jeter un coup d'œil sur les bandes dessinées d'une autre époque et sur les caricatures des Hunter, Gaboury, Berthio et Côté qui ont traité l'actualité avec un œil critique.

Une vingtaine d'ordinateurs permettent de faire connaissance avec la vague de l'Internet qui permet d'explorer le monde sans les contraintes de l'espace. Le voyage virtuel s'ouvre entre autres sur 18 sites des musées parmi les plus importants. Même si les musées font beaucoup état du passé, ils ont pris le virage informatique et réagi aux changements majeurs découlant de l'accès au réseau mondial des communications, ajoutait le directeur du Musée de la Civilisation, M. Roland Arpin.

Coup d'œil sur les caricatures et BD d'une autre époque

## Les voleurs de la maison Dauphine identifiés

Le trio a plus de 18 ans et devra faire face à la justice

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — Les trois individus qui ont dérobé du matériel de construction dans un chantier de rénovation, rue d'Auteuil, avant de se réfugier à la maison Dauphine, la semaine dernière, ont été identifiés par la police de Québec.

« Deux agents de l'escouade Macadam, l'organisation policière qui patrouille les rues du Vieux-Québec, ont réussi à obtenir leur identité, a signalé hier la responsable des relations publiques de la police de la ville de Québec, l'agent Darie Bertrand. Ce sont des personnes âgées de plus de 18 ans. Des accusations seront portées sous peu contre elles. » Mme Bertrand a aussi révélé que le trio avait, de lui-même, décidé de remettre aux propriétaires le reste des outils manquants.

Un premier lot du butin volé avait été rapporté par une employée de la maison Dauphine, le lieu de refuge des jeunes marginalisés, après que l'un des copropriétaires eut clairement aperçu les voleurs pénétrer dans la maison. Mais ceux-ci avaient pris la fuite par une autre porte. Le service de police de la ville de Québec a soutenu que les policiers ne pouvaient pénétrer dans cette enceinte sans mandat, ce qu'a nié plus tard le directeur général, le père Michel Boisvert.

Ce dernier, dans son plus récent communiqué, soutient que son organisation est l'objet « d'une campagne de désinformation intense qui ne fait que nuire à la cause des jeunes que nous aidons ». « Néanmoins, pour les jeunes en difficulté, et seulement pour eux, nous avons l'intention de réfuter toutes les accusations mensongères d'où qu'elles viennent. » Le père Boisvert rappelle que les œuvres de la maison Dauphine sont très importantes pour les pères jésuites. « Nous avons obtenu de très bons résultats. Nous avons peut-être commis des erreurs, mais nous avons toujours agi de bonne foi. »

## Laforce plein la vue



50% DE RÉDUCTION

VERRES ET MONTURES : SUR TOUTES LES MARQUES !

( NE PEUT ÊTRE JUMELÉE À AUCUNE AUTRE PROMOTION ) OFFRE VALIDE JUSQU'AU 15 JUIN

Visiblement de bon goût

Voyez  
PIERRE LAFORCE  
opticien

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE PAR UN OPTOMÉTRISTE

PLACE LAURIER  
Tout ça pour vous

3<sup>e</sup> étage, Place Laurier  
6 5 8 - 4 7 5 3



Boutique Militaire Québec

730, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC (PRÈS CINÉPLEX ODÉON)  
(418) 640-9227

« NOUS COMBATTONS LES PRIX »

SACS À DOS, ÉCOLE, CAMPING, PLEIN-AIR  
SACS DE COUCHAGE, HAMAC, TENTE.

## Plus pour moins, qui dit mieux ?

<b>Climatisation</b>	<b>Moteur V6 de 180 chevaux</b>
Freins antiblocage	Chauffe-moteur
Poutrelles latérales de sécurité	Boîte automatique à 4 rapports
Chauffage arrière	Volant inclinable
Rétroviseurs à réglage électrique	Régulateur de vitesse électronique
Verrouillage électrique des portes et du hayon	Glaces teintées foncées
	Radiocassette AM/FM stéréo

### Exclusivités GM

7 sièges indépendants  
Panneaux de polymère



319\$ /mois  
LOCATION 36 MOIS

Lumina Van 7 passagers

LES CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET  
Geo • Oldsmobile



Offre d'une durée limitée. Réservez sur particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 942 \$.

## LE QUÉBEC LE CANADA



L'effet Mario Dumont court encore dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

## À l'ombre de la « prison-Ritz »

### La campagne de financement péquiste bat de l'aile

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La campagne de financement du Parti québécois du comté de Rivière-du-Loup bat de l'aile. Lancée à la mi-mars, la campagne de souscription 1996 n'a atteint que 40% de son objectif d'un peu plus de 13 300\$.

Les compressions budgétaires dans le dernier budget du ministre des Finances et surtout la fermeture de la prison de Rivière-du-Loup, annoncée contre toute attente dans le discours inaugural, ont asséné un dur coup à la campagne de financement de 1996.

Les péquistes loupérisois ont dû faire face à une démobilité de leurs recruteurs à un point tel que la campagne de souscription a été suspendue. En 1995, l'objectif de financement qui était de 14 000\$ avait été atteint.

Lors de la fermeture de l'établissement de détention de Rivière-du-Loup, plusieurs militants péquistes ont très mal digéré cette décision supportant le milieu qui avait entrepris une démarche pour trouver des solutions au coût de fonctionnement de ce centre, « où il faut déboursier 119\$ de plus pour chaque détenu chaque jour, que ce qu'il en coûte de louer une chambre de luxe au Ritz à Montréal », selon l'expression utilisée par le premier ministre Lucien Bouchard.

Le comité exécutif du Parti québécois du comté de Rivière-du-Loup fera

le point ce soir sur la situation en prévision de l'assemblée générale des membres qui aura lieu le 2 juin.

« Il n'y a pas que la question de la prison qui nous a nui, mais les coupures en général. Mais la prison nous a donné un coup mortel », a déclaré au SOLEIL le président de l'association de comté, Ferdinand Prémont, qui espère combler le retard. « On ne jette pas la serviette », a-t-il ajouté.

La campagne de financement des autres comtés du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se porte beaucoup mieux selon les informations obtenues hier du bureau régional du Parti québécois de l'Est du Québec.

« Les autres comtés vont mieux que celui de Rivière-du-Loup. À Matane, par exemple, on a atteint 115% de notre objectif et recruté 600 nouveaux membres », a fait part l'organisateur pour l'Est du Québec, Romain Gagné. « Si le travail est fait au complet dans Rivière-du-Loup, on ne s'inquiète pas. C'est aussi un comté dans l'opposition avec Mario Dumont. Il faut vérifier s'il y a encore un effet Dumont dans ce comté », a-t-il ajouté.

# Bertrand fait feu de tout bois

## L'avocat utilise les écrits d'Henri Brun pour étayer sa cause

ANDRÉ BELLEMARE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — L'avocat Guy Bertrand a pris à témoin, hier, un conseiller du premier ministre Lucien Bouchard, le professeur Henri Brun, pour tenter de donner plus de poids à son argumentation voulant qu'un éventuel référendum sur la souveraineté (comme celui du 30 octobre 1995) serait inacceptable parce que décisif et non consultatif.

Me Bertrand a continué d'étayer ses arguments pendant une troisième journée, hier au palais de justice de Québec devant le juge Robert Pidgeon, de la cour supérieure, en vue de faire déclarer inconstitutionnelle une proclamation unilatérale de la souveraineté après un référendum positif en faveur de la souveraineté.

Il réclame également une injonction permanente pour empêcher toute autre consultation populaire sur cette

question comme celle que le gouvernement Parizeau a tenu le 30 octobre dernier.

Me Bertrand doit terminer sa démonstration ce matin et, immédiatement après lui, le procureur du gouvernement canadien, Me Pierre Bienvenu, fera valoir les arguments d'Ottawa dans cette cause.

Les représentants du gouvernement québécois, Mes Réal Forest et Jean-Yves Bernard, d'une part, et Me Bertrand, d'autre part, ont consacré chacun trois journées environ pour expliquer leurs points de vue devant le juge Pidgeon mais Me Bienvenu ne prévoit pas y consacrer plus d'une heure.

L'avocat de Montréal a attentivement assisté aux audiences depuis le début de la cause, le 13 mai, prenant des notes et écoutant avec patience les arguments des deux côtés.

Me Bienvenu n'a eu que très peu de conversations et de contacts avec Me Bertrand, théoriquement du même bord, depuis la semaine dernière. « Je ne sais à peu près rien de ce qu'il va dire demain (aujourd'hui). Il n'y a eu que très peu de consultations entre nous », a confié, hier en fin d'après-midi, Me Bertrand en parlant de son collègue Bienvenu.

### PROFESSEUR BRUN

À plusieurs reprises, hier, l'avocat d'allégeance fédéraliste a puisé dans la deuxième édition de l'ouvrage « Droit constitutionnel » de Henri Brun et Guy Tremblay, professeurs à la Faculté de droit de l'université Laval.



Me Guy Bertrand

Se tournant vers le professeur Brun, assis derrière lui, à sa droite, Me Bertrand lui a manifesté une couple de fois son admiration pour sa contribution dans la compréhension du droit constitutionnel.

Il a, notamment, cité quelques passages de l'ouvrage où il est question des privilèges et prérogatives « limités » de l'Assemblée nationale face au texte de la Constitution canadienne, de l'immunité parlementaire (des députés) « qui ne vaut que dans l'exercice des fonctions des députés ».

Me Bertrand tâchait ainsi de plonger le Procureur général du Québec dans l'embarras en tentant de le mettre en contradiction avec certains enseignements d'un conseiller du gouvernement.

L'équipe d'avocats du gouvernement du Québec avait, semble-t-il, prévu le coup et des journalistes ont pu prendre connaissance

L'avocat du fédéral n'a eu que très peu de contacts avec Me Bertrand

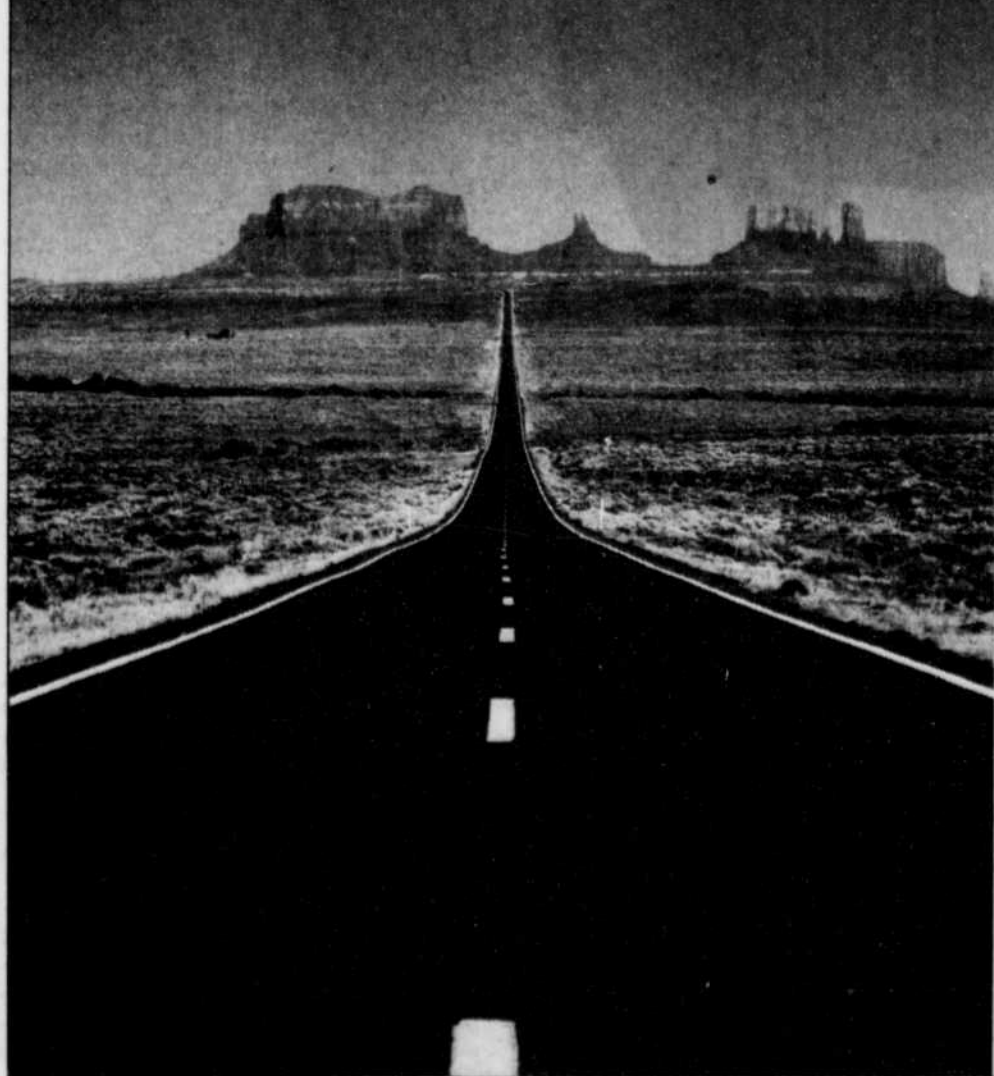
d'autres extraits du même ouvrage, comme celui où les professeurs Brun et Tremblay écrivent, contrairement aux prétentions de Me Bertrand, que « la sécession pourrait se faire aussi par autodétermination en dehors des règles de fonctionnement du droit fédératif canadien tout en étant parfaitement légale au point de vue du droit international et du droit interne ».

La cause devrait se terminer aujourd'hui par la réplique des procureurs du gouvernement du Québec, après l'intervention de Me Bienvenu. Elle reprendrait le 17 juin pour examiner un nouvel argument du Québec voulant que la Constitution de 1982, sur laquelle s'appuie Me Bertrand pour contester tout référendum sur la souveraineté, serait inopérante parce que des textes de lois constitutionnelles ont été adoptées en langue anglaise seulement.



Le professeur Henri Brun

## La tentation



## Le péché

Jupes aérodynamiques. Suspension sport. Puissant V6 de 155 HP en option. On comprend qu'elle n'a qu'un seul désir : rouler. La nouvelle Grand Am GT. Quand la route s'offre à soi, impossible de résister.

GRAND AM PONTIAC  
LA PASSION DE CONDUIRE



# Découverte d'un vaccin contre la méningite

Produit par IAF BioVac dès 1998, après des tests cliniques sur des adultes, il pourrait entraîner des retombées de dizaines de millions \$

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — Un groupe de l'Unité de recherche en vaccinologie du Centre de recherche du CHUL vient de découvrir une protéine qui servira à la fabrication d'un vaccin très prometteur contre la méningite. Le vaccin serait fabriqué par IAF BioVac de Sainte-Foy et pourrait connaître des ventes de plusieurs dizaines, voire d'une centaine de millions \$ par année au tournant du siècle.

« Nous avons réussi à isoler une protéine qui permettra la mise au point d'un vaccin hautement efficace contre tous les types de méningites à méningocoques, y compris celle de type B contre lequel il n'existe aucun vaccin », a expliqué le Dr Bernard-R. Brodeur, directeur de l'unité de recherche, lors d'un appel en provenance de La Nouvelle-Orléans où il faisait part de l'état des travaux de son équipe devant la Société américaine de microbiologie.

Outre le Dr Brodeur, l'équipe compte les Drs Clément-R. Rioux, Josée Hamel et Denis Martin ainsi qu'une quinzaine d'agents de recherche et des étudiants. « Nous travaillons à ce vaccin depuis quatre ans. L'expérimentation sur les souris est terminée et nous

devrions pouvoir débuter nos essais cliniques sur des adultes l'an prochain », dit le Dr Brodeur.

Environ 300 000 personnes sont victimes de la méningite, une cause de décès pour 35 000 d'entre elles. Le vaccin pourrait être diffusé à grande échelle dans des pays africains où 100 000 personnes ont été atteintes par la maladie. En Amérique du Nord, de 2000 à 3000 cas sont signalés chaque année chez les enfants d'âge scolaire, entraînant le décès de 10% d'entre eux. Le Québec a été particulièrement frappé par une telle épidémie en 1991 et 1992.

#### SANS RISQUE

« La protéine est absolument sans risque car elle ne peut pas donner la

maladie. Un jeune enfant pourrait être immunisé par les deux injections recommandées durant son programme normal de vaccination. Les vaccins actuels n'ont pas d'effet durable pour plus de deux à trois ans », explique le Dr Brodeur.

Pour la nouvelle usine IAF BioVac de Sainte-Foy, une filiale de Biochem Pharma de Laval dans laquelle la Caisse de dépôt détient le quart des actions, la production du vaccin faisait déjà partie des projets de l'entreprise. « Nos travaux de construction de 30 millions \$ vont se terminer cet automne. L'année prochaine sera une période de validation pour nos procédés et équipements. Nous serons en mesure de produire le



Les membres de l'équipe de recherche sont, de gauche à droite, M. Bernard-R. Brodeur, M. Clément-R. Rioux, Mme Josée Hamel et M. Denis Martin.

vaccin contre la méningite dès 1998 », dit son président, M. Claude Vezeau.

Située à Sainte-Foy, dans le parc technologique du Québec métropolitain, l'usine produira également des vaccins contre l'influenza, un médicament utilisé dans le traitement du cancer de la vessie, le Pacis, et un futur

vaccin contre la pneumonie, les travaux de l'équipe du Dr Brodeur s'avèrent prometteurs en ce sens. « Nous prévoyons que dans trois ans, nous emploierons 200 personnes », dit M. Vezeau. On parle de ventes de dizaines, et même d'une centaine de millions \$ au tournant du siècle.

## LA PLUS GRANDE DES PETITES VOITURES

# neon ex

12 996 \$\*  
OU  
175 \$  
PAR MOIS\*\*

LOCATION, TERME DE 30 MOIS - COMPTANT INITIAL DE 2 196 \$



#### Neon Ex 1996

L'ensemble 21N comprend :

- Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- Boîte manuelle à cinq rapports
- Habitacle avancé
- Deux coussins de sécurité
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et six haut-parleurs
- Aileron arrière
- Roues de 14 po et enjoliveurs de luxe
- Rétroviseurs extérieurs à commande intérieure manuelle

#### 750 \$ AUX DIPLÔMÉS\*\*\*

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Tous les détails chez le concessionnaire.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

CHRYSLER CANADA  
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



A.O.C.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

# CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE.

## Victimes de la lenteur fédérale

Les autorités tardent à autoriser le Humate P pour la maladie de von Willebrand

HALIFAX (PC) — Bruce Devenne est convaincu qu'il ne souffrirait pas de l'hépatite B et C s'il avait entendu parler plus tôt d'un produit sanguin, le Humate P, qui n'a toujours pas été avalisé par les autorités canadiennes.

M. Devenne, qui souffre de la maladie de von Willebrand, doit faire usage de produits sanguins non pasteurisés afin de permettre la coagulation de son sang. Il a toutefois contracté deux types d'hépatites qui menacent de s'attaquer à son foie. Il n'a que récemment été mis au courant de l'existence du Humate P, un produit qui est chauffé pour éliminer des virus tels l'hépatite et le VIH. « C'est effrayant, quand on pense que des gens sont infectés par ces virus pendant que ce produit demeure sur les tablettes! ».

Selon la Société canadienne de l'hémophilie, le Humate P n'est que l'un des nombreux produits sanguins dont les Canadiens ne peuvent bénéficier en raison de la lenteur des autorités fédérales. « Nous réclamons depuis trois ans que ce produit soit autorisé », dit la présidente, Durhane Wong-Rieger.

Le produit Humate P, obtenu par fractionnement du sang, est disponible depuis le début des années 1980 et les hémophiles canadiens peuvent l'utiliser depuis une dizaine d'années. Mais les victimes de la maladie de von Willebrand attendent depuis huit ans que le gouvernement canadien reconnaisse sa valeur dans leur cas.

#### NON INSPECTÉ

Le fabricant se voit pour l'instant interdire de promouvoir le produit au Canada, ce qui n'a pas empêché quelque 200 Canadiens d'en utiliser, profitant d'ordonnances spéciales du médecin. Mais les livraisons du produit traversent la frontière canadienne sans inspection, parce que seuls les produits avalisés par les autorités sont régulièrement inspectés pour s'assurer de leur qualité. Mme Wong-Rieger estime ainsi qu'un hémophile canadien sur cinq fait usage de produits non inspectés.

Un porte-parole du Bureau des produits biologiques reconnaît que le Canada est plus lent que les États-Unis et la Grande-Bretagne à cet égard.

## La Cuvée du Centenaire



Disponible dans toutes les succursales de la Société des alcools de l'est du Québec

LA CUVÉE DU CENTENAIRE  
L'Équipe du Soleil

\* Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.  
\*\* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Life. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander. \*\*\* L'offre aux diplômés s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 décembre 1996 et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1996.

# Bouliane s'adresse à la cour suprême

## Le coroner veut empêcher la publication du rapport Gobeil

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le coroner Marc-André Bouliane a déposé hier sa demande d'autorisation d'appel en Cour suprême afin d'empêcher les médias de divulguer la teneur du rapport du juge en chef Albert Gobeil, de la cour du Québec.

L'avocate du coroner, Me Claude Dallaire, avait demandé une telle ordonnance ainsi que la mise sous scellé du rapport au début de l'audience, en cour supérieure. Trois médias, soit la SRC, le Journal de Québec et LE SOLEIL s'y étaient toutefois opposés et avaient obtenu gain de cause.

En mars, la cour d'appel entérinait ce jugement donnant raison aux médias mais l'annonce d'un recours du coroner en Cour suprême faisait en sorte que le rapport Gobeil demeure toujours inaccessible. Il reste donc l'ultime recours en Cour suprême pour le coroner Bouliane.

Dans sa demande d'autorisation, Me Dallaire réitère dans leur essence les arguments qui ne lui ont pas réussi jusqu'ici. Selon elle, une ordonnance de non-publication devrait être accordée, même si elle va à l'encontre du droit du public à l'information, « lorsque les droits fondamentaux d'un citoyen ont été bafoués et qu'il est prouvé qu'ils le seront à nouveau », à défaut de cette mesure. Les chartes des droits et libertés, ajoute l'avocate du coroner, ne peuvent placer le coroner dans l'obligation de décider, ou bien de renoncer à la protection de ses droits fondamentaux afin de mener à terme son recours civil, ou bien de renoncer à continuer son recours civil afin de protéger lui-même ses droits fondamentaux.

La question est d'intérêt public, selon Me Dallaire, dans la mesure où il s'agit d'un « rapport d'enquête obtenu en violation des droits fondamentaux du titulaire d'une charge publique, dans le cadre d'un processus disciplinaire à huis clos faisant l'objet d'une révision judiciaire avant la fin du processus décisionnel ».

Le procureur général et l'avocate des médias, Me Paule Veilleux, ont 30 jours pour déposer un mémoire en réponse à la demande d'autorisation.



Le coroner Marc-André Bouliane

« Un rapport obtenu en violation des droits » du coroner, soutient son avocat

# Sauver l'essentiel



Visiblement épuisées, un grand nombre de familles ont quitté leurs foyers encore hier, à Timmins, en Ontario, tandis que d'autres se préparaient au pire, le débordement de la Mattagami se poursuivant toujours. Alors qu'on espérait que l'eau commencerait à se retirer, c'est plutôt le contraire qui s'est produit. D'après les autorités, le niveau de l'eau devait continuer de grimper et, ce matin, il devait être de 20 centimètres de plus. L'eau, qui dépassait de plus de trois mètres son niveau normal, a causé les pires inondations qu'ait connues la région en 36 ans. L'importance de la crue de la Mattagami obligera d'autres habitants à évacuer leurs demeures. Au moins 20 familles avaient déjà quitté les lieux hier et des centaines de riverains demeuraient en état d'alerte. Marc Larouche (notre photo) a passé la journée à déménager les machines de son atelier de verrerie envahi par l'eau.

# Le pire hiver depuis un siècle

## Inhabituellement long et dur

OTTAWA (PC) — Si vous pensez que l'hiver dernier semblait interminable et particulièrement mauvais, vous n'êtes pas seul.

En effet, les experts sont unanimes: il s'agit du pire hiver depuis un siècle.

On est encore en train d'analyser les données, mais les climatologues s'accordent pour dire que la saison a été inhabituellement longue et dure.

Et, ce qui a le plus frappé, c'est qu'il a pris fin soudainement, avec des inondations, des pluies torrentielles et des tornades au cours de la fin de semaine dernière.

« Ce que les Canadiens disent à propos de cet hiver en particulier est peut-être vrai », a déclaré hier, au cours d'une interview, David Phillips, un climatologue du ministère fédéral de l'Environnement. « Cet hiver a été très pénible. »

M. Phillips a ajouté que le brusque passage du temps froid au temps chaud a été un facteur important dans les événements de la fin de semaine dernière — y compris une tornade dans la région de Hamilton et des inondations à Timmins, en Ontario.

Il croit que c'était un des plus longs hivers qu'on ait jamais connus. La neige est tombée avant l'heure et elle est restée longtemps. À la mi-décembre, certaines régions de l'Ontario en avaient déjà reçu une quantité égale à celle qui tombe normalement durant toute la saison.

Les chutes de neige ont été si abondantes au début de la saison que plusieurs villes de l'Ouest et du centre du Canada avaient épuisé leurs budgets de déneigement bien avant le premier jour d'hiver officiel. Une série de blizzards se sont abattus sur le nord de l'Ontario et ils étaient d'une puissance telle que des sections de l'autoroute Transcanadienne ont dû être fermées à plusieurs reprises.

Lorsque la température a soudain grimpé, la fonte des neiges a fait couler d'énormes quantités d'eau. « C'est comme si le printemps avait été annulé », a lancé M. Phillips.

C'est comme si le printemps avait été annulé

# GRANDE VENTE DE VÉGÉTAUX

Végétaux de première qualité cultivés à notre pépinière de production.



CÈDRE GLOBE (Thuya occ. Woodwardii) SUPER SPÉCIAL 6.66 50 cm

Parce qu'ils sont cultivés ici, nos végétaux sont mieux adaptés à notre climat.

**POTENTILLE**  
SPÉCIAL Pot de 1 gal. 4.57 Pot de 2 gal. 6.77  
• Moonlight • Mount-Everest • Ferrari • Goldfinger  
Arbuste très facile de culture et résistant. Floraison tout l'été.

**COTONÉASTER**  
SPÉCIAL Pot de 1 gal. 4.57  
Cotonéaster rampant • Coral Beauty • Dam. Lowlast • Dam. Skogholmen • Horizontalis. Il colorera votre jardin et attirera les oiseaux à la fin de l'été.

**SPIRÉE**  
SPÉCIAL Pot de 1 gal. 4.57 Pot de 2 gal. 6.77  
Spirée Golden Princess. Idéal en haie basse. Feuillage doré très décoratif. Fleurs roses en juillet et août. Très facile de culture.

**SAULE ARCTIQUE**  
SUPER SPÉCIAL 2.77 Pot de 1 gal.  
(Salix purpurea nana) Forme naine à racines peu étendues. Idéal pour haie. Peu exigeant, s'adapte bien au sol humide.

**ÉPINETTE DU COLORADO**  
SPÉCIAL 19.97 125 CM  
(Picea Pungens) Peut atteindre 20 m. Très robuste, peu exigeant. Utile comme brise-vent. Feuillage vert légèrement bleuté en été.

**CÈDRE NOIR À HAIE**  
SPÉCIAL 12.87 90 CM  
(Thuya occ. Nigra) Le plus beau des cèdres à haie. Conserve sa coloration vert foncé à l'année. Variété compacte et touffue. À planter au 90 cm.

Prix en vigueur du 17 au 26 mai 1996 ou jusqu'à épuisement des quantités.



centre jardin HAMEL

Heures d'ouverture:  
Lundi au vendredi 8h30 à 21h00  
Samedi et dimanche 8h30 à 17h00  
Halles de Ste-Foy selon l'horaire des Halles  
Ouvert lundi pour de Noël de 8h30 à 17h00

FLORATION GARANTIE 12.99 Pot de 2 gal. sauf rosiers sur liège

Au centre Jardin Hamel  
145 VARIÉTÉS DE ROSIERS DE PREMIÈRE QUALITÉ IMPOSSIBLE DE TROUVER UN CHOIX AUSSI IMPOSANT AILLEURS  
L'ANCIENNE-LORETTE BEAUPORT LEVIS CHARLESBOURG SAINTE-FOY  
6029, boul. Hamel 1350, boul. des Chutes 4800, boul. de la Rive-Sud 1169, 80e Rue Est Halles de Sainte-Foy



## Ne manquez pas la nouvelle émission sur le canal 24: JARDINEZ AVEC GAËTAN HAMEL

DIFFUSION: Lundi 18h30, mardi 20h30, mercredi 15h, jeudi 12h30 et 20h30, vendredi 2h et 11h, samedi 9h30 et 22h30, dimanche 13h.

2025, boul. Charest Ouest Ste-Foy (au bas de la côte Myrand)  
**AUTOS LAURIER INC.**  
681-4631  
GRAND CHEROKEE Pour seulement 495\$\* par mois AUTO MAX 1996  
Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4x4 Ensemble 26E + GEG  
Moteur 6 cylindres de 4 litres • Boîte automatique à 4 rapports • Climatisation et grilles fermées forées • Freins à disque et antiblocage aux 4 roues • Roues sport en fonte d'aluminium • Sésac-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client • Régulateur de vitesse et volant incurvé gainé de cuir • Radiocassette AM/FM/AM2 • Lève-glace et verrouillage électrique avec télécommande. \*Par mois, location 30 mois, utilisation 51 000 km, comptant 1440\$. Taxes en sus.  
Arrivage final à partir de 11 995 \$\*\*  
Edition ES automatique alléger arr. siège rabattable

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE  
DONNEZ... Une lueur d'ESPOIR  
Occasion unique d'assister à une conférence sur l'arthrite  
La Société d'Arthrite, dans le but de poursuivre sa mission d'éducation et d'aide, organise dans votre région un forum public destiné aux personnes atteintes d'arthrite.  
La Société d'Arthrite invite toutes ces personnes.  
Le mardi 28 mai 1996 à 18h45  
à l'Auberge Universel Wandlym 2955, boul. Laurier Ste-Foy (salle Crocus)  
Dr André Robitaille, rhumatologue réputé, répondra à vos questions sur la maladie, la médication et les thérapies alternatives.  
Ce forum vous est offert gratuitement. Les places sont limitées. Pour vous inscrire, téléphonez sans frais au 1-800-321-1433

BAUX DE LOCATION SUR LES TERRES DE L'ÉTAT

## La guerre est ouverte

Québec ne reverra pas les tarifs à la baisse malgré les revendications du Regroupement des locataires des terres publiques, qui prépare des moyens de pression

CATY BÉRUBÉ  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré les revendications du Regroupement des locataires des terres publiques, la ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, Denise Carrier-Perreault, ne modifiera pas le mode de tarification des baux de location des emplacements de villégiature sur les terrains appartenant à l'État.

Depuis 1989, la tarification des baux de location des terres publiques est basée sur la valeur marchande du terrain. « Le loyer annuel correspond à

10 % de la valeur marchande du terrain, laquelle est déterminée par des techniques reconnues dans le domaine de l'évaluation foncière », explique l'attaché de presse de la ministre dans un communiqué.

Le loyer moyen des 40 000 baux de villégiature est évalué à 270 \$ par année. Tant la ministre Perreault que son collègue Gérard R. Miron, député du comté de Dubuc, considèrent que cette tarification est juste et équitable.



Denise Carrier-Perreault

« Dans le contexte budgétaire actuel, je ne vois pas comment le gouvernement pourrait revoir à la baisse un tel mode de tarification, d'autant plus qu'il m'apparaît équitable depuis l'abolition des frais d'administration et qu'il s'applique à une activité de loisir », dit M. Morin.

### AUGMENTATIONS DE 300 %

Le porte-parole du Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP), Arthur Lavoie, promet que les 4000 membres de son organisme ne se laisseront pas faire.

« Nous ne sommes pas satisfaits du tout de cette décision. Nous déterminerons lundi les moyens de pression qui seront utilisés pour contester cette situation », indique M. Lavoie. Il considère que les locataires de terres

publiques ont été trompés par le gouvernement, qui a changé les critères de leurs baux initiaux sans les consulter, « en sachant très bien que nous payerions et que ne partirions pas avec nos camps sous le bras ».

Le RLTP évalue que les propriétaires de chalets situés sur des terres appartenant à l'État ont subi des hausses moyennes de 200 à 300 % lors des changements apportés en 1989. « Certains ont vu leur compte passer de 145 \$ à 470 \$ par année. »

La ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts affirme de son côté que la simplification des modalités administratives reliées aux baux de location a eu pour effet d'éliminer les frais d'administration facturés aux locataires, ce qui a permis des économies totales de 750 000 \$.

Le RLTP répond à cela en disant que ce changement n'a pas permis de réduction importante du bail des locataires sur le plan individuel. « Cela a diminué nos frais d'environ 17 \$ par bail, ce qui ne change pas grand chose », commente M. Lavoie.

« Avec cette tarification excessive, qui s'ajoute aux taxes des MRC, aux taxes scolaires et aux droits d'accès demandés par les ZEC, nous sommes en train de nous faire sortir de la forêt, qui ne sera plus accessible aux moins fortunés de la société et aux retraités », ajoute-t-il.

« La forêt ne sera plus accessible aux moins fortunés »

### EN BREF

#### INITIATION DÉGRADANTE À JONQUIÈRE Aucune accusation portée

Aucune accusation ne sera portée en ce qui concerne l'initiation qui s'est déroulée au sein d'un club de hockey midget de Jonquière. Après une enquête d'une dizaine de jours, la Sûreté municipale de Jonquière a conclu que les joueurs initiés étaient consentants. La police de Jonquière a interrogé les joueurs midgets présents à l'initiation des recrues en octobre dans un pavillon municipal. Les enquêteurs ont visionné la bande vidéo tournée ce jour-là et un procureur de la Couronne a été consulté. Ils en sont venus à la conclusion qu'aucun geste criminel n'avait été commis. L'enquête a prouvé que les joueurs initiés avaient donné leur consentement. Ils n'ont pas été menacés, ni même contrariés. Sur deux heures de bande vidéo, il n'y a que 44 secondes de nudité. Les pantalons baissés, les joueurs faisaient alors des « push-ups » dans l'herbe de leur plein gré. La police affirme que cette épreuve peut choquer mais dans le contexte où elle a été accomplie, elle n'est pas criminelle. L'Association locale du hockey mineur s'est dite soulagée de la décision de la Sûreté municipale de Jonquière. Cette histoire l'avait déjà amenée à interdire les initiations au sein de toutes les équipes de hockey de la ville. (PC)

#### ALMA

#### Maison de naissances fermée

Le CLSC le Norois de la ville d'Alma doit mettre fin à son projet-pilote de Maison de naissances, en raison d'une pénurie de sages-femmes. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a donné l'ordre dans une lettre expédiée la semaine dernière à Martine Thériault, présidente du conseil d'administration du CLSC le Norois, de mettre un terme à ce projet qui avait débuté en février 1995. Cette ordonnance survient six semaines après la fermeture temporaire qui avait été décrétée par le ministre le 26 mars et qui avait donné lieu à de vives protestations de la part des utilisatrices de la Maison de naissances. La décision du ministre Rochon s'appuie sur la recommandation du Conseil d'évaluation de la pratique sage-femme. Celui-ci en était venu à la conclusion que le projet d'Alma n'était pas en mesure de garantir la stabilité des services, ce qui, selon lui, avait pour conséquence de compromettre la sécurité des mères et des enfants à naître. Et comme il n'a pas été possible de réunir les conditions essentielles au bon fonctionnement du projet qui ne rencontre pas les exigences de l'article 5 de la Loi sur la pratique des sages-femmes, le ministre constate qu'une fermeture définitive est inévitable. (PC)

#### ALBERTA

#### Chute mortelle d'un Québécois

Un jeune Québécois a perdu la vie lundi après une chute de 60 mètres du haut d'une falaise dans le parc national de Banff. Un gardien du parc a indiqué que le jeune homme faisait partie d'une expédition qui avait grimpé la face principale de la Tunnel Mountain — un sommet qui surplombe le centre-ville de Banff — vers la fin de l'après-midi et avait amorcé la descente sur sa face arrière, beaucoup plus abrupte. « Ils se sont rapprochés du bord et son sac à dos est tombé en contrebas pour une raison quelconque, a raconté le gardien. Il a commencé à s'avancer vers le bord pour voir où il était tombé et il a glissé dans le vide. » Le gardien a indiqué que les autres membres de l'expédition croyaient que la victime, âgée de 19 ans, voulait retirer son journal personnel de son sac à dos. L'identité du jeune homme n'a pas encore été dévoilée. (PC)

N'oubliez pas que vous trouverez de merveilleuses idées-cadeaux chez Tip Top pour une

**JOYEUSE Fête des Pères!**

Dimanche le 16 juin

Pierre Cardin<sup>MD</sup>

L'avantage d'une allure européenne, pour faire bonne impression.

**25%** de rabais

sur des vêtements Pierre Cardin<sup>MD</sup>. En exclusivité chez Tip Top.

Profitez d'économies exceptionnelles sur tous les vêtements sport, cravates en soie et chemises habillées en mélange de coton, de marque Pierre Cardin<sup>MD</sup>.

Faire bonne impression est avantageux.

**TIP TOP**  
VÊTEMENTS  
D'AFFAIRES DÉCONTRACTÉS

Une vraie aubaine... un petit bijou

**Geo Metro 1996**

AUCUN COMPTANT NÉCESSAIRE

STOCK #40737

500\$ comptant	aucun comptant	1100\$ comptant
<b>201\$</b> /mois*	<b>215\$</b> /mois*	<b>184\$</b> /mois*

AVANT D'ACHETER COMPAREZ LES PRIX MARLIN

\*36 mois seulement  
\*72 000 km prévus au bail  
\*Taxes et transport en sus

**MARLIN**  
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, boul. Charest Ouest,  
Ste-Foy, Québec  
Tél.: (418) 688-1212

# L'enquête sur le sang se déplace en cour

Des groupes et compagnies craignent d'être nommés dans le rapport du juge Krever

■ TORONTO (PC) — La saga judiciaire entourant l'enquête sur le sang contaminé se déplace aujourd'hui en cour fédérale, où la Croix-Rouge et plusieurs autres parties tenteront d'empêcher le juge Krever de blâmer qui que ce soit suite à cette tragédie qui a coûté la vie à des centaines de Canadiens.

Les avocats représentant plus de 80 compagnies, des gouvernements et des particuliers veulent empêcher le juge Horace Krever de nommer leurs clients dans son rapport final. Une bataille juridique qui pourrait avoir un impact historique sur les commissions d'enquête fédérales, estiment les observateurs.

«L'objectif fondamental d'une en-

quête publique, c'est d'assurer à la population que tous les faits ont été examinés», explique le professeur de droit Ed Ratushny, de l'Université d'Ottawa, qui a déjà collaboré à plusieurs enquêtes et commissions.

Ceux qui veulent museler le juge Krever soutiennent qu'il a outrepassé son mandat, et exigent une révision judiciaire. Selon eux, le juge a enfreint

les règles des commissions d'enquête en envoyant, en décembre dernier, des avis à plusieurs parties les prévenant qu'elles pourraient être pointées du doigt dans son rapport pour «mauvaise conduite». Mais d'autres souhaitent simplement que la vérité soit faite. Les avocats des victimes, de leur famille et des groupes de défense militent pour l'imputabilité publique, ce qui ne risque pas d'arriver si le juge Krever est muselé. «Nous voulons que s'amorce le processus de cicatrisation mais il nous faut d'abord connaître les faits», a expliqué Alan Powell, qui a contracté l'hépatite C après avoir reçu du sang contaminé. Le juge J.D. Ri-

chard, de la cour fédérale, devra étudier attentivement la Loi fédérale sur les enquêtes publiques et déterminer ce que l'on entend par «avis de mauvaise conduite».

Une défaite du juge Krever en cour fédérale pourrait modifier tout le fonctionnement des commissions d'enquête, comme celle sur les événements de Somalie, en accordant aux participants tous les droits prévus par la procédure judiciaire — audition pleine et en-

tière, droit d'appeler des témoins à la barre, de présenter des preuves. En amorçant ses travaux, il y a plus de deux ans, le juge Krever avait indiqué qu'il ne voulait que présenter les faits, et que la commission n'était pas intéressée par les responsabilités civiles ou criminelles.

L'enquête, qui a coûté 16 millions \$ jusqu'à maintenant, tente de faire la lumière sur ce qui a bien pu se passer pour que des milliers de Canadiens soient infectés des virus du sida ou de l'hépatite C, au début des années 1980, à la suite de transfusions ou d'usage de produits sanguins contaminés.

L'enquête a coûté 16 millions \$ depuis deux ans

## 100 000 \$ à un ancien collaborateur de Collenette

Publication d'avis sur les électeurs grecs de sa circonscription

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense David Collenette a versé une somme de près de 100 000 \$ depuis 1993 à un ancien travailleur d'élection bénévole pour l'aider à harmoniser ses relations avec la communauté grecque de sa circonscription de Toronto.

Selon le réseau de télévision CTV, qui a obtenu des documents en vertu de la Loi d'accès à l'information, Stephanos Karabekos, âgé de 53 ans, a reçu ces sommes contre des avis portant notamment sur les problèmes «des Grecs Macédoniens».

Le critique réformiste en matière de Défense, Jim Hart, soutient que les adjoints du ministre Collenette étaient notamment préoccupés par le ressentiment généré par l'élimination de certains avantages versés aux anciens combattants auxquels avaient droit des centaines de Canadiens d'origine grecque, dont plusieurs vivent dans la circonscription de Don Valley Est que représente le ministre.

Selon M. Hart, cela revient à dire que le ministre utilise l'argent des contribuables pour polir son image. «Cela est absolument inacceptable», a-t-il déclaré à CTV.

Le contrat de M. Karabekos l'empêche toutefois de commenter le travail effectué pour le compte du ministre Collenette.

### ÉVITER LES MALENTENDUS

Le secrétaire de presse de M. Collenette, Stephen Wills, déclare dans une lettre transmise au réseau CTV que M. Karabekos a été embauché pour «éviter les malentendus» avec la communauté grecque «à propos de l'élimination de certains avantages dont bénéficient les anciens combattants» et que M. Karabekos avait la confiance du ministre.

Les anciens combattants de la résistance grecque contre les Nazis au cours de la Seconde Guerre ont eu droit à certains bénéfices après leur arrivée au Canada. Les paiements effectués à certains Canadiens d'origine grecque ont été interrompus en 1992 après que des enquêtes aient démontré que des millions de dollars étaient versés à des bénéficiaires qui n'avaient jamais combattu les Allemands.

Les libéraux ont éliminé les bénéfices versés à tous les vétérans de la résistance l'an dernier.

## LA VENTE SOUS LA TENTE

des produits d'aménagement

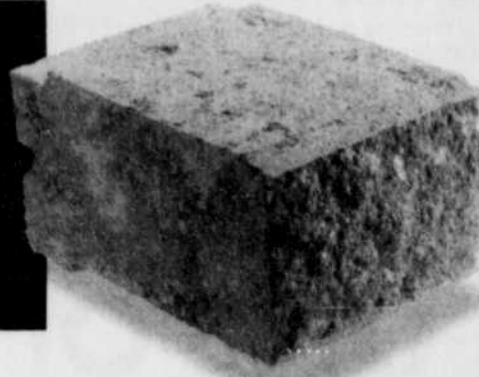
25 et 26 mai 1996

### BORDURE UNIVERSELLE

grise (rég. : 5<sup>22</sup> \$)



3<sup>59</sup> \$  
le mètre



### DALLE UNIVERSELLE

grise, 16" X 16" (rég. : 2<sup>22</sup> \$)



1<sup>65</sup> \$  
pièce

### PAVÉ HÉRITAGE

gris 5 cm (rég. : 1<sup>22</sup> \$)



1<sup>15</sup> \$ ch.  
Aussi disponible en couleur charbon, 6 cm, à 1<sup>21</sup> \$

### ADEX-CEL

-15 %  
SUR LES SCÉLLANTS,  
DÉGRAISSEURS ET  
EFFLORESCENTS

1<sup>95</sup> \$  
(rég. 2<sup>11</sup> \$)

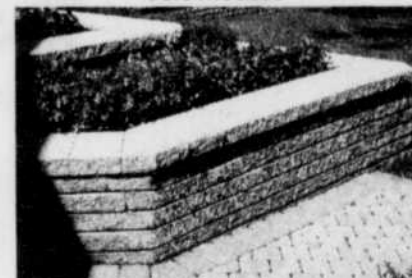
### MINI ALLAN BLOCK

à face éclatée, gris et noir



### BLOC DE REMBLAI ALBA

vert mousse



1<sup>29</sup> \$  
(rég. 2<sup>11</sup> \$)

GIROUX • MAÇONNEX

BRIQUES • PIERRES • PAVÉS

50 ANS DE SAVOIR-FAIRE EN  
MAÇONNERIE ET PRODUITS DE RÉNOVATION

5690, Pierre-Bertrand N. 622-8500  
Samedi 25 et dimanche 26 : 9h00 à 17h00

3 mois sans intérêt  
sur les produits d'aménagement

Prix payés et emportés. Livraison en sus. La vente ne s'applique qu'à Québec et sa région et se termine le dimanche 26 mai à 17h00. Les représentants des manufacturiers seront aussi sur place pour vous informer.

L'ÉVÈNEMENT DU PRINTEMPS EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER



# Windstar

# 339 \$

par mois

Location de 24 mois  
TRANSPORT INCLUS.

Avec mise de fonds de 2 375 \$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 425 \$ exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

Windstar GL 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A. Immatriculation, assurances et taxes applicables en sus.

◆ Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux

◆ Freins assistés avec ABS aux 4 roues

◆ Climatiseur

◆ Vitres électriques et verrouillage électrique des portes

◆ 4 fauteuils Capitaine

◆ Radio AM/FM stéréo cassette

◆ 7 passagers

◆ Volant inclinable

◆ Régulateur de vitesse

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS :  
Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$.  
Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury



## L'ARTICLE 45 DU CODE DU TRAVAIL

# La CSN réclame que l'on assure le respect des droits syndicaux lors de changements de gestion

LIA LEVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La CSN demande au ministre du Travail de resserrer rapidement l'article 45 du Code du travail, qui garantit les droits syndicaux dans les cas de changements de gestion au sein d'une entreprise.

Cela fait des années que non seulement la CSN, mais plusieurs autres organisations syndicales demandent que cet article 45 soit révisé, voire adapté à la nouvelle réalité économique. La CSN propose cette fois d'agir prestement, mais de façon temporaire pour un an, jusqu'à ce que soient conclus les travaux du comité qui étudie cet article 45 du Code du travail.

Le transfert de gestion d'une entreprise à l'autre, le recours à la sous-traitance pour certains services, le changement de bannière d'un hôtel,

par exemple, sont devenus des situations fréquentes, où les droits syndicaux sont mal protégés, affirmait hier le président de la CSN Gérard Larose, au cours d'une conférence de presse dans le cadre du congrès de la centrale.

Des représentants de la CSN ont rencontré le ministre du Travail Matthias Rioux, jeudi dernier, pour lui faire part de la dernière proposition de la CSN.

Essentiellement, il s'agirait de « boucher les trous » dans la législation actuelle, pour éviter que lors de tels

transferts de gestion, les syndicats disparaissent, en même temps que les emplois et les conditions de travail.

Précisément, la CSN demande deux choses. D'abord rendre obligatoire la transmission des droits et obligations lors d'un changement de concessionnaire, au sein d'une entreprise, pour faire en sorte que le nouveau concessionnaire soit automatiquement lié aux obligations de l'ancien concessionnaire face au syndicat. Ensuite, elle voudrait qu'on oblige une entreprise qui reprend à son compte le travail auparavant accompli par un concessionnaire, ou si elle le redonne à un autre concessionnaire, à faire suivre les droits et obligations.

La CSN cite des exemples de tels cas: le Manoir Richelieu, le Holiday Inn Crown Plaza centre-ville et l'hôtel Méridien au centre-ville de Montréal.

Le président de la centrale soutient



Gérard Larose

que ces nouvelles dispositions pourraient s'appliquer tout de suite, si la volonté gouvernementale y était. Pour

prouver que cela est faisable politiquement, la CSN dit avoir obtenu l'assentiment du député Jean-Claude Gobe porte-parole libéral pour les questions de travail.

Résumant leur entretien avec le ministre Rioux, les représentants de la CSN affirment que le ministre « comprend très bien » la situation des syndiqués et qu'il s'est engagé à « considérer » la proposition, mais rien de plus.

Pour la CSN, qui a plusieurs syndicats dans l'hôtellerie, la situation est pressante. Dans le cas du Méridien, le transfert doit prendre effet le 26 mai.

La Cour suprême avait déjà rendu un jugement sur cette question en 1988, stipulant que la transmission des droits et obligations d'une entreprise à une autre ne s'appliquait que lorsqu'il y avait un lien de droit entre les parties.

## UNE OFFRE À SAVEUR IRRÉSISTIBLE!



Une économie  
de 260 \$

### L'OFFRE\* COMPREND :

- 12 mois d'abonnement au forfait Liberti<sup>MC</sup> Au choix
- Soirées en semaine : 50 ¢ l'appel\*\*
- Temps d'antenne gratuit le week-end\*\*

Forfait Liberti<sup>MC</sup> Au choix pour aussi peu que 199 \$ pour un an. Offre spéciale : les nouveaux abonnés reçoivent un crédit de 100 \$, réduisant le coût du service à 99 \$ pour la première année.

Renseignez-vous auprès de votre dépositaire Bell Mobilité participant.

#### Conditions particulières :

\* Téléphone non compris. Sous contrat de 36 mois. Préparation de 99 \$ pour la première année. Versements mensuels de 29,95 \$ pour les 2 dernières années. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sous réserve d'approbation de crédit.

\*\* 65 ¢ la minute en tout autre temps.

Abonnez-vous et vous serez  
automatiquement inscrit au concours.

Cet été,  
ça va Sonner!



## Bell Mobilité<sup>MD</sup>

ABONNEZ-VOUS AVANT LE 30 JUIN ET PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE!

### DÉPOSITAIRES Bell Mobilité

#### CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec  
Centre Cellulaire Charest  
Tél. : (418) 687-2121

Les Galeries de la Capitale  
Tél. : (418) 627-8962

St-Foy  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 650-1000

Cellulaire 1  
Tél. : (418) 659-3400

#### CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi  
Cellulaire Chic enr.  
Tél. : (418) 696-0506

Place du Royaume  
Tél. : (418) 690-9766

Québec  
Radio d'auto de Québec inc.  
Tél. : (418) 871-7776

#### AGENTS AUTORISÉS

Beauport  
Inter Cellulaire enr.  
Tél. : (418) 660-9909

Charlesbourg  
Télé-Dynamique inc.  
Tél. : (418) 623-5404

Chicoutimi  
Communication Proplus  
Tél. : (418) 690-9300

Lévis  
Cell Pro (Div. Centre Automod)  
Tél. : (418) 838-2355

Le Monde sans Fil  
Tél. : (418) 833-5344

Québec  
Ameublements Tanguay inc.  
Tél. : (418) 847-4411

C.B.C.I. Télécom inc.  
Tél. : (418) 626-2773

La Clef de Sol inc.  
Tél. : (418) 627-0840

Le Maître du Cellulaire  
Tél. : (418) 682-5553

Rivière-du-Loup  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville  
Le Pro du CB inc.  
Tél. : (418) 338-3440

St-Romuald  
Novicom 2000  
Tél. : (418) 839-6081

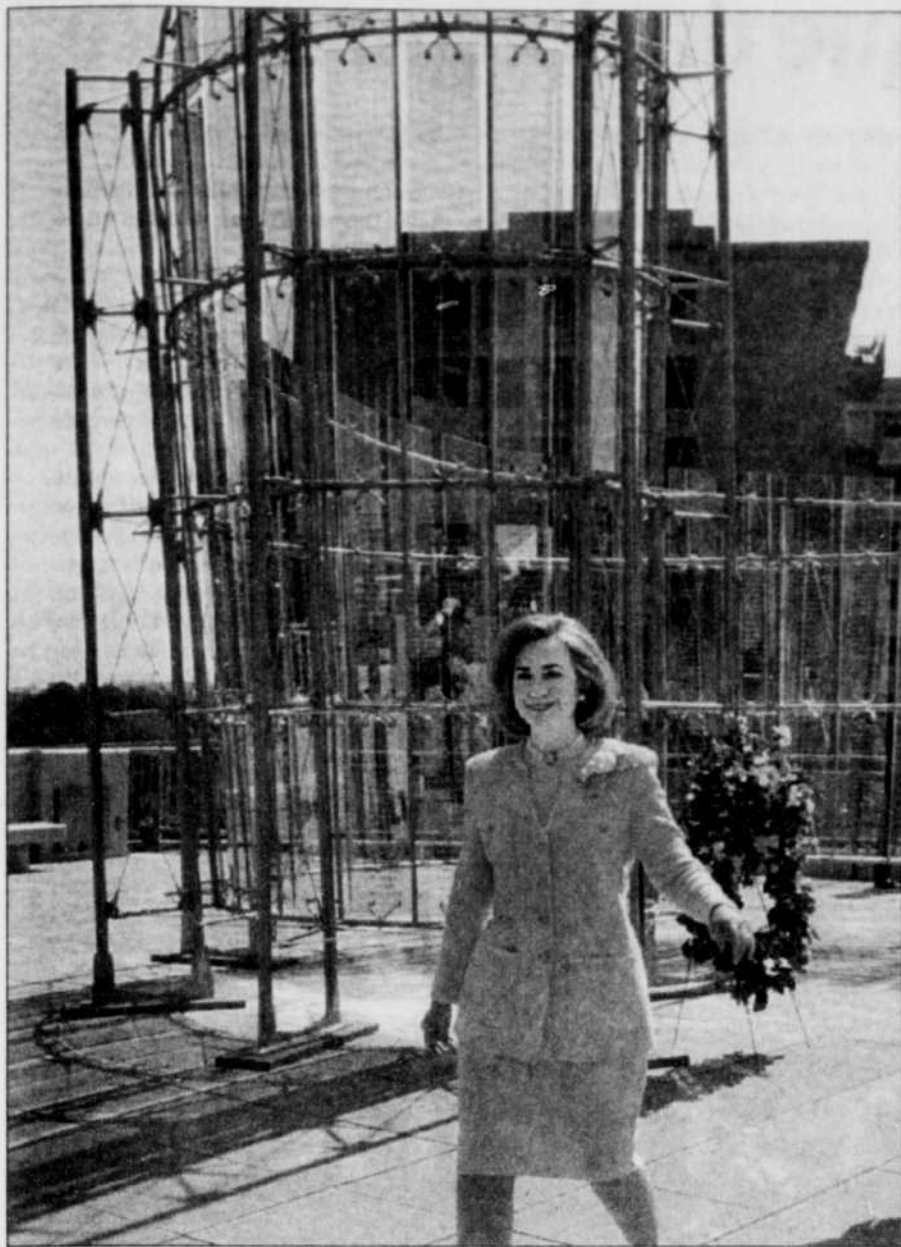


FUTURE SHOP

SPEC

STEREO

## Pour la liberté des scribes



Une centaine de personnes ont assisté, hier, à l'inauguration d'un monument visant à commémorer les journalistes morts dans l'exercice de leurs fonctions, dont la première dame des États-Unis, Hillary Clinton (photo) et l'ex-premier ministre canadien Brian Mulroney. « Il était plus que temps, a déclaré ce dernier à la Presse canadienne. Il s'agit d'un monument qui honore ce qui est devenu une profession extraordinairement dangereuse. » C'est le Freedom Forum, une fondation internationale vouée à la liberté de la presse, qui a érigé l'impressionnante spirale de verre et d'acier à Arlington, en Virginie, en banlieue de Washington. Le monument rend hommage à 934 journalistes, dont six Canadiens. Un journaliste de la Presse canadienne, Sam Robertson, aurait été le premier journaliste canadien à mourir dans l'exercice de ses fonctions. En avril 1941, le navire qui le transportait vers l'Europe a coulé après avoir été touché par une torpille, au large des côtes irlandaises. En août 1995, le journaliste sportif de CJOH-TV Brian Smith a été tué par balles alors qu'il sortait de la station, à Ottawa.

## La «motion Bouchard» débattue aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le débat sur la motion du premier ministre Lucien Bouchard traitant du droit des Québécois de décider de leur avenir se fera ce matin à l'Assemblée nationale. Hier, le chef de l'opposition libérale Daniel Johnson a annoncé que sa formation ne l'appuiera pas. Il s'agit de la même motion qui, il y a une semaine, demandait « que l'Assemblée nationale réaffirme que le peuple du Québec est libre d'assumer son propre destin, de déterminer sans entrave son statut politique et d'assurer son développement économique, social et culturel ».

Procédures aidant, le leader libéral en Chambre Pierre Paradis avait alors contesté la recevabilité de la motion d'urgence de suspension des règles, forçant ainsi le gouvernement à réinscrire son projet de motion au feuillet d'hier et à invoquer encore une fois le règlement pour modifier l'ordre du jour. Cette fois-ci, la volonté du leader du gouvernement, Pierre Bélanger, est d'aller de l'avant et de forcer un vote sur la motion du premier ministre Bouchard après trois heures de débat.

## QUESTION RÉFÉRENDATAIRE ET SEUIL DE VOIX DÉCISIF

# Aux Québécois de décider

### Pas question de faire écho à certaines réflexions fédérales, tranche le Conseil du patronat

■ QUÉBEC (PC) — C'est aux Québécois de décider du texte de la question référendaire et du seuil de voix requis pour pouvoir proclamer la souveraineté, estime le Conseil du patronat du Québec.

En marge de son intervention, hier, devant la commission parlementaire qui étudie la réforme de la loi électorale, le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, a signalé que le fait de déterminer le libellé d'une éventuelle question référendaire ou le taux de voix requis pour décréter la souveraineté n'appartient qu'aux Québécois et seulement à eux.

« Il n'est pas question de faire écho à certaines réflexions fédérales récentes », a déclaré M. Dufour. Le gouvernement fédéral veut, de l'aveu du premier ministre Jean Chrétien lui-même, intervenir dans le processus de rédaction de la question qui serait soumise au vote référendaire des Québécois et même fixer la majorité qui serait requise pour obtenir la souveraineté.

En fin de semaine dernière, dans une entrevue à la Presse canadienne, l'ancien chef libéral Claude Ryan avait lui aussi rabroué Ottawa pour tenter de se mêler de ces deux dossiers. Si Ottawa pense pouvoir négocier la question et le résultat à atteindre, il va trop loin, estime celui qui, au référendum de 1980, avait dirigé les forces fédéralistes.

Ce que le Conseil du patronat propose, c'est « un débat public et structuré » entre Québécois pour déterminer le taux d'appuis requis pour proclamer la souveraineté.

M. Dufour a rappelé que plusieurs sondages menés depuis quelques années établissent que le taux d'appuis requis devrait être plutôt de 66 % que la majorité simple de 51 %.

Le Conseil du patronat reconnaît toutefois qu'un scrutin qui aurait dégagé une majorité de 50 % plus une voix pour l'option souverainiste « aurait été légal et aurait pu amorcer le processus conduisant à la souveraineté ».

La question qui se pose dans une telle situation aurait plutôt été la « faisabilité » de la souveraineté, croit M. Dufour.

Ce dernier estime qu'un dirigeant d'entreprise devrait pouvoir informer ses employés des coûts économiques de l'indépendance éventuelle du Québec et de l'impact d'une telle décision sur l'entreprise.

Actuellement, une telle intervention de la part d'un dirigeant d'entreprise est considérée comme une dépense référendaire et doit avoir reçu l'autorisation de l'agent officiel d'un des deux camps pour être effectuée.

Une opinion allant dans le même sens a été formulée par la Commission des droits de la personne. Le président de la Commission, Me Yves Lafontaine, croit que la loi devrait permettre que des groupes non partisans puissent intervenir lors d'une campagne référendaire ou électorale pour y exprimer une position sur un sujet d'intérêt public.

La Commission estime que ces interventions pourraient être balisées en fixant une limite de dépenses que ce groupe pourrait effectuer et en établissant qu'une intervention ne soit pas le résultat « d'une collusion ou d'une entente avec un parti politique ou un candidat pour influencer le résultat de l'élection ».



Ghislain Dufour, président du CPQ

**L'organisme propose un débat public et structuré**

### LIBERTÉ DE PAROLE

D'autre part, le Conseil du patronat s'inquiète des condamnations prononcées contre les dirigeants d'entreprises qui ont incité leurs employés à voter pour l'un ou l'autre camp lors du dernier référendum.

« Nous sommes en total désaccord avec les dispositions de la loi qui ont justifié de telles condamnations. Voilà un exemple de limites antidémocratiques imposées par la loi québécoise, qui viole la liberté d'expression fondamentale », a déclaré M. Dufour.

## LE PAVILLON VOUS INVITE EN CROISIÈRE



CUISINE NUEVO-MEDITERRANEO:  
TAPAS BAR • PIZZA • PITA • COUSCOUS • MEZZE • SHISH TAOUK • PASTA • ET CÆTERA

EN PRIMEUR: SALON DE CIGARES, HUMIDOR, BAR À PORTO



GARE DU PALAIS, QUÉBEC  
RÉSERVATIONS: 522.01.33



# 18 995 \$

Remise de 1000 \$ du fabricant incluse. Transport en sus (875\$). TPS et TVQ sur le plein prix d'achat avant déduction de la remise.

## Aerosport XLT 96

Offerte avec le groupe d'équipements préférés 636A. Immatriculation et taxes applicables en sus.



## Ménagez vos transports en Aerosport!

- ◆ Moteur V6 de 3 litres
- ◆ Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- ◆ Direction assistée
- ◆ Freins assistés avec ABS aux roues arrière
- ◆ Climatisateur
- ◆ Radio AM/FM stéréo cassette
- ◆ 7 passagers
- ◆ Groupe décor sport incluant: marchepieds et peinture deux tons
- ◆ Porte-bagages
- ◆ Lave-glace/essuie-glace et dégivreur de lunette arrière



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

## Johnson invite Bouchard à se préoccuper de la situation des chômeurs plutôt que de souveraineté

QUÉBEC (PC) — Le chef de l'opposition libérale Daniel Johnson aimerait bien que le gouvernement du premier ministre Lucien Bouchard dépense autant d'énergie à combattre le chômage qu'il en déploie pour promouvoir son projet souverainiste.

Hier, dans son allocution prononcée dans le cadre du débat sur le discours du budget, M. Johnson s'est demandé comment le gouvernement pouvait espérer encourager les jeunes, créer des emplois, favoriser les investissements et empêcher les centaines de milliers de départs du Québec en prêchant la lutte au déficit comme seul remède aux problèmes économiques.

« Est-ce que la lutte au déficit, a-t-il dit, c'est enivrant? Au contraire, ça devient un fardeau pour ceux qui tra-



Daniel Johnson

vaillent ou qui aimeraient travailler. Cette lutte au déficit devrait être accompagnée de mesures de création

d'emplois. Malheureusement, ce budget est muet sur ce sujet essentiel pour les membres de l'Assemblée nationale. »

M. Johnson s'en est pris au discours péquiste qui n'a que deux seules obsessions en tête: la lutte au déficit à tout prix et la promotion de son option souverainiste.

« Ce sont les deux termes de tous les discours du premier ministre, a affirmé M. Johnson, il n'y a rien pour les jeunes là-dedans. »

Le chef libéral trouve inquiétant que le gouvernement dépense autant d'énergie à promouvoir son option malgré les inconvénients que la simple poursuite du débat souverainiste ont déjà, selon lui, commencé à causer.

« Ce n'est pas vrai, a-t-il dit, qu'une

option dont l'effet immédiat est de réduire les chances d'emploi des jeunes et de priver d'emploi ceux qui en ont déjà est avantageuse pour le Québec. On ne fera pas un Québec fort avec ça. »

« Le gouvernement devrait consacrer autant d'énergie, être aussi agressif à l'endroit de la lutte au chômage qu'il l'est pour faire passer son option, qu'il l'est pour se chicaner à coups de motions carroussels. »

M. Johnson estime que le budget Landry contredit les promesses du premier ministre Lucien Bouchard de ne pas faire payer les citoyens et de ne pas augmenter les taxes et les impôts.

« Tout le monde est touché d'une façon ou d'une autre, a précisé le chef libéral, contrairement à ce que le premier ministre nous a dit lorsqu'il s'est

installé aux commandes du gouvernement actuel. »

Il a ensuite accusé le gouvernement de s'en prendre aux personnes âgées, « les nouveaux riches », en laissant de côté encore une fois les promesses électorales et référendaires, plus particulièrement la politique de vieillissement.

« Cette politique, a-t-il dit, c'est d'inquiéter les gens davantage, de les insécuriser, de traiter les personnes âgées comme une catégorie qui, dans le fond, est bien trop riche et nantie. »

Quant aux manifestations souvent violentes des jeunes observées autant à Montréal qu'à Québec, M. Johnson les a portées au compte du climat d'insécurité créé par le gouvernement de Lucien Bouchard.

# Idéal pour célibataire marié avec enfants.

SUNFIRE 4 portes

# 249\$

/mois\*

LOCATION DE 36 MOIS

- Moteur 2,2 L de 120 chevaux
- Freins ABS aux quatre roues
  - Deux sacs gonflables
  - Radio AM-FM stéréo
- Système antivol PASSLock
- Verrouillage de sécurité pour enfants
- Siège arrière à dossier rabattable



SUNFIRE 4 portes



LA PASSION DE CONDUIRE

Assistance 24h

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. \*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. S'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 228 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 \$ exigé. Préparation incluse. Immatriculation, assurances, taxes et transport 695 \$ en sus. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. †Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

## EN BREF

VANCOUVER  
Chrétien veut  
privilegier  
l'économie

Le premier ministre Jean Chrétien a profité hier de l'inauguration de la nouvelle tour de contrôle de l'Aéroport international de Vancouver pour répéter qu'il veut délaissier les débats constitutionnels pour se concentrer sur la croissance économique. Le premier ministre a félicité les autorités aéroportuaires locales pour avoir construit au coût de 450 millions\$ un terminal ultra-moderne qui est appelé à devenir la porte d'entrée du Canada sur les lucratifs marchés de l'Asie-Pacifique, selon les vœux de Jean Chrétien. Cet aéroport est l'un des nombreux qu'Ottawa a cédés aux autorités locales au cours des dernières années. Le premier ministre a soutenu que cette démarche allait de soi. «Nous devons perdre moins de temps à se demander quel niveau de gouvernement devrait faire quoi, a-t-il fait valoir. Nous devons donner le travail aux gens qui sont les mieux placés pour le faire.» (PC)

## HAMILTON

Sheila Copps  
refuse un débat

La députée démissionnaire de Hamilton-Est à la Chambre des communes, Sheila Copps, a refusé de croiser le fer avec ses adversaires dans un débat radiophonique organisé en fin de semaine dernière à un mois de l'élection partielle. Et lorsque la même station de radio a accepté de l'inviter, hier, à son émission du midi, elle a refusé de recevoir les appels des auditeurs. Elle a expliqué à l'animateur Brian Wild qu'elle voulait se concentrer sur les électeurs de son comté et que la station ne pouvait filtrer les appels pour éliminer les autres. «Lorsque vous participez à une tribune radiophonique, les gens peuvent vous appeler de partout et parler de leurs préoccupations à eux», a expliqué Mme Copps. (PC)

ASSURANCE-  
MÉDICAMENTSGarcia crie  
à la tutelle

Les dispositions du projet de loi sur le régime d'assurance-médicaments, rendu public vendredi par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, constituent «une mise en tutelle des assureurs et dénotent un flagrant manque de confiance dans les lois du marché», selon Claude Garcia, président des opérations canadiennes de la Standard Life. M. Garcia déplore que le gouvernement ait prescrit les dispositions du régime jusque dans leurs moindres détails, laissant ainsi ainsi peu de marge de manoeuvre aux assureurs. Il s'en étonne d'autant plus que «le ministre avait lui-même demandé la participation de ces derniers pour mettre en place ce régime», affirme-t-il dans un communiqué émis hier. M. Garcia souligne que le projet de loi impose unilatéralement la proportion de coassurance et la franchise à laquelle l'assuré aura droit (jugée par ailleurs minime par M. Garcia). La prime que devront exiger les assureurs sera également déterminée par la loi. Enfin, M. Garcia note que les assureurs ne pourront exiger de l'assuré qu'il acquitte cette prime autrement que mensuellement. M. Garcia constate de plus que le ministre de la Santé ne pourra réviser le montant de la prime que sur recommandation de l'inspecteur général des institutions financières. (PC)

## CHARLOTTETOWN

Deuxième alerte  
à la bombe

Un groupe qui a revendiqué l'attentat à la bombe contre l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard l'an dernier menace maintenant de frapper de nouveau. Le constable Richard Collins, porte-parole de la police de Charlottetown, a indiqué hier qu'un groupe qui s'est baptisé Loki 7 a menacé de frapper de nouveau dans une lettre envoyée cette semaine à un reporter de la Société Radio-Canada. Une personne avait été légèrement blessée par l'explosion d'une bombe artisanale à l'extérieur de la législature provinciale en avril 1995. Une semaine plus tard, une lettre frappée de croix gammées revendiquant cet attentat et un autre contre la Cour suprême a été envoyée aux médias. (PC)

## Mutisme chez les députés qui doutent de Manning

OTTAWA (PC) — Plusieurs députés réformistes ont accordé leur appui plein et entier à leur chef, Preston Manning, mais ceux qui doutent de ses capacités à mener le parti à la victoire lors des prochaines élections générales se taisent par peur des représailles.

Des députés comme Grant Hill ont beau surnommer leur chef «l'Abraham Lincoln du Nord», les mécontents savent qu'il vaut mieux se taire, explique M. Tom Flanagan, un ancien conseiller réformiste qui a été limogé par M. Manning.

«Le seul fait d'ouvrir sa grande gueule en public constitue un suicide», explique le professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary. «Les mécontents et les sceptiques ne voient rien qu'ils puissent faire contre ça.»

Pour Reg Gosse, un ancien organisateur réformiste en Ontario, les députés et conseillers demeurent prudents lorsqu'il s'agit de critiquer leur chef. M. Gosse croit lui aussi que M. Manning n'a pas ce qu'il faut pour mener ses troupes à la victoire.

Le chef réformiste a aussi été l'objet récemment

d'attaques d'associations de comté dissidentes. Quand la députée Jan Brown a été suspendue du caucus pour avoir dénoncé les extrémistes du parti, les critiques se sont fait entendre avec plus d'acuité.

Ainsi, le président démissionnaire de l'association de comté de Saskatoon-Humbolt, Richard Chambers, a qualifié son chef de dictateur qui tuera le parti. Dans des notes de service préparées par les réformistes de l'Ontario, on lit que si le parti est incapable de toute percée dans cette province, c'est à cause de la mauvaise gestion du siège social de Calgary.

# INVESTISSEZ-VOUS VOTRE ARGENT AU HASARD

Dénicher les bons investissements pour payer le moins d'impôt possible. Trouver le moyen de faire fructifier au maximum ses économies. Et réussir à incorporer tous ces éléments les uns aux autres. Voilà qui n'est pas le fruit du hasard.

Les conseillères et conseillers du Groupe Investors sont depuis longtemps passés maîtres dans l'art de la stratégie fiscale et financière. Ils vous procurent des services personnalisés et vous assurent un suivi continu de vos investissements.

De plus, ils vous offrent de solides produits financiers comme les renommés fonds mutuels du Groupe Investors. Ils vous proposent aussi, en exclusivité, un choix parmi les nouveaux et prestigieux fonds mutuels Merrill Lynch et Rothschild Sélect. Et ils sont en mesure de vous

offrir des placements garantis, des assurances et des hypothèques.

Fondé il y a plus de cinquante ans, le Groupe Investors est maintenant l'une des plus importantes sociétés de services et de produits financiers au pays, qui gère plus de 30 milliards de dollars en capitaux pour plus de 750 000 clients comme vous.

Si demain vous avez envie de vous la couler douce, appelez sans tarder un de nos bureaux et rencontrez un de nos conseillers financiers. Ensemble, vous établirez une solide stratégie financière et choisirez des produits financiers adaptés à vos objectifs afin de viser juste.

**IG Groupe Investors**  
POUR prendre DEMAIN en mains.



FONDS MUTUELS • PLACEMENTS GARANTIS • HYPOTHÈQUES • ASSURANCES • RAPPORTS D'IMPÔTS  
POUR TOUS LES DÉTAILS, TÉLÉPHONEZ À UN CONSEILLER AUJOURD'HUI.

QUÉBEC  
(418) 649-1143  
SAINTÉ-FOY  
(418) 654-1411  
BEAUCE-AMIANTE  
(418) 227-8631

SAGUENAY  
(418) 696-1331  
GATINEAU-HULL  
(819) 243-6497  
SHERBROOKE  
(819) 566-0666  
MAURICIE  
(819) 378-2371

ABITIBI-TEMISCAMINGUE  
(819) 825-8533  
MONTRÉAL  
JACQUES-CARTIER  
(514) 528-1380

MONTRÉAL  
WESTMOUNT  
(514) 935-3520  
ANJOU  
(514) 493-1669  
MONTRÉAL  
WEST ISLAND  
(514) 426-0886

MONTRÉAL  
DÉCARIE  
(514) 733-1796  
MONTRÉAL  
ÎLE-DES-SCEURS  
(514) 766-7736

LAVAL  
(514) 973-2333  
RIVE-SUD  
BROSSARD  
(514) 443-6496  
SANS FRAIS  
1 888 746-6344

## ASSURANCE-CHÔMAGE

La loi C-12  
soumise au Sénat

OTTAWA (PC) — Un comité sénatorial étudiera à son tour le projet de loi C-12 sur la réforme de l'assurance-chômage.

La présidente du Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie Mabel Deware a invité les provinces à témoigner, de même que le ministre du Développement des ressources humaines Doug Young.

Le comité devrait entreprendre ses audiences à la fin du mois de mai ou au début de juin.

**WOW!**  
UNE NOUVELLE  
SUSPENSION

Location  
clé d'or

**279\$**  
par mois

TJ  
1997

Terme 36 mois  
61200 km permis  
1997S comptant  
taxes en sus

**GOSSELIN** 30  
ans  
d'excellence  
1966-1996

ST-NICOLAS 831-2050

PLUS DE 140 JEEP EN STOCK  
UN CHOIX INCROYABLE

Un organisme de promotion unique  
assurera la relance de MontréalLes ministres Ménard et Martin donnent  
leur accord de principe au projetROLLANDE PARENT  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Un accord de principe est intervenu hier entre les ministres Paul Martin et Serge Ménard pour la mise en place d'un organisme voué à la promotion unifiée de la région de Montréal sur la scène internationale.

À l'issue d'une rencontre de quelque 90 minutes, les ministres d'Ottawa et de Québec ont dit avoir mis de côté leur divergences politiques pour se centrer sur l'identification de moyens de relancer la région montréalaise au plan économique.

La nouvelle structure portera le nom de Montréal International et agira comme service d'accueil et d'information pour les investisseurs étrangers. Montréal International verra à accueillir dans la région de Montréal des missions de l'extérieur, fera la prospection d'investissements étrangers et cherchera à attirer des sièges sociaux d'organismes internationaux.

Des entreprises du secteur privé et des divers organismes de développement économique de la grande région montréalaise devraient emboîter le pas pour assurer notamment, en partie, le financement du nouvel organisme.

C'est le Bureau fédéral de développement régional dirigé par le secré-

taire d'État Martin Cauchon qui coordonnera l'ensemble des ministères fédéraux.

«La promotion internationale de Montréal va être unifiée», a déclaré le ministre d'État à la métropole Serge Ménard.

«Plutôt que de laisser le fédéral, le Québec, Montréal, la Communauté urbaine agir à l'étranger dans la cacophonie, nous aurons un seul représentant pour la promotion des intérêts économiques de Montréal», a-t-il expliqué, à l'issue de la rencontre.

## LES PHARMACEUTIQUES

Après de ses interlocuteurs fédéraux, le ministre Ménard a plaidé la cause des entreprises du secteur pharmaceutique vouées à la recherche et au développement de nouveaux médicaments. Celles-ci désirent que soient prolongée la période durant laquelle les autres compagnies ne peuvent copier leurs produits pour les vendre moins chers et leur faire ainsi concurrence.

M. Ménard estime que si Montréal veut conserver les entreprises pharmaceutiques de recherche, il y a lieu d'accorder à leur produits une protection légale plus longue, semblable à celle qui est assurée aux États-Unis, au Japon et dans les pays de la Communauté économique européenne.

Au Canada, les nouveaux produits

pharmaceutiques jouissent d'une protection légale de 20 ans. En raison du temps requis pour la commercialisation, notamment, les compagnies n'ont, dans les faits, l'exclusivité de vente de leur médicament que pour quelque 12 à 13 ans.

«Toronto n'a pas besoin d'avoir peur. La réglementation pourrait être modifiée à l'avantage de certaines entreprises de Montréal et de Toronto.

Selon les informations fournies par le ministre, c'est à Montréal que se fait plus de 50% de la recherche et du développement des nouveaux produits pharmaceutiques au Canada alors que 40% se fait à Toronto.

«À mon avis, l'intérêt de l'industrie montréalaise est la même qu'une bonne partie de l'industrie torontoise.

«C'est en 1997 que la question doit être étudiée. Nous avons les temps de nous ajuster avec la partie de l'industrie torontoise qui a les mêmes intérêts que l'industrie montréalaise.

Il importe cependant de signaler que Toronto abrite la majorité des entreprises de produits génériques (celles qui copient).

Sur ce sujet, le ministre Martin est demeuré neutre et a rappelé l'échéancier de 1997 où cette question sera ré-examinée.

«Il va falloir que les discussions continuent à l'intérieur de cet échéancier», s'est-il borné à dire.

COOPÉRATION  
INTERNATIONALEPettigrew  
en Afrique  
de l'Ouest

OTTAWA (AFP) — Le ministre canadien de la Coopération internationale, Pierre Pettigrew, assistera aujourd'hui à l'assemblée annuelle de la Banque africaine de développement qui se tient à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a annoncé hier son cabinet dans un communiqué.

M. Pettigrew compte appuyer à cette occasion un programme de réforme institutionnelle de la Banque africaine de développement, souligne le communiqué.

Le ministre canadien rencontrera au cours de sa visite des hommes d'affaires et hauts fonctionnaires de Côte d'Ivoire avant de se rendre au Ghana, le 24 mai, pour discuter du programme d'aide canadienne avec le président de ce pays, Jerry John Rawlings, précise le communiqué.

Haïti doit  
déterminer  
si l'aide de  
l'ONU se  
poursuivra

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Les ministres canadiens des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy et de la Coopération, Pierre Pettigrew, ont achevé hier une visite d'information de 24 heures dans la capitale haïtienne, a-t-on appris de sources officielles.

La question de l'extension du mandat de la mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) a été soulevée au cours de leurs entretiens lundi avec le président René Préval, selon une source de la présidence haïtienne.

«Je suis heureux de voir combien on avait apprécié la mission de l'ONU dirigée par le Canada», a déclaré le ministre canadien de la Coopération, qui a toutefois souligné qu'il appartenait au gouvernement haïtien de déterminer s'il souhaite ou non une prolongation de la MINUHA dont le mandat expire le 30 juin.

Les ministres canadiens ont par ailleurs signé avec le gouvernement haïtien un accord, d'un montant de 4,75 millions de dollars canadiens, pour la construction ou la réhabilitation de 14 tribunaux ou parquets.

Le Canada assure le commandement de la MINUHA depuis le 1er mars 1996.

Le Canada  
souscrit 4,75  
millions \$  
pour la  
construction

1 1/2 %  
ALLOUÉ

APPLICABLE AUX EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES POUR RÉNOVATION

Remise en argent pour les  
nouveaux prêts hypothécaires

Vos meilleurs alliés!

Jusqu'au 30 juin 1996, si vous achetez une propriété ou si vous changez de propriété et que vous obtenez un nouveau prêt hypothécaire dans une caisse Desjardins participante, vous recevrez une remise en argent pouvant atteindre ou même dépasser 1 1/2% de la valeur de votre hypothèque (maximum 3 000 \$). Vous pourriez également recevoir une carte VISA Distinction (limite de crédit préautorisée: 2 500 \$). Certaines conditions s'appliquent. Renseignez-vous dès aujourd'hui à votre caisse Desjardins.

Cette promotion est offerte par les caisses Desjardins participantes en collaboration avec l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne, les Assurances générales des caisses Desjardins et VISA Desjardins.



La caisse populaire  
Desjardins

Renseignez-vous sur  
l'option MULTIPROJETS!  
Le capital remboursé sur votre hypothèque  
pourrait vous aider à réaliser vos futurs projets.

Promotion en vigueur dans les caisses populaires affiliées à la Fédération de Québec

Desjardins pour s'aider soi-même

# LE MONDE

## 500 naufragés en Tanzanie

■ DAR ES SALAAM (AP, Reuter) — Quelques 500 personnes, portées disparues mardi après le naufrage du traversier MV Bukoba sur le lac Victoria, face à la Tanzanie, seraient bel et bien mortes, selon la radio nationale.

Sur les 600 passagers du ferry, seuls 40 survivants avaient été repêchés par des bateaux qui étaient par hasard sur place et qui ont également remonté 21 corps. Plus de 500 personnes sont portées disparues et il n'y a plus d'espoir de retrouver davantage de survivants, avance la radio sans donner d'autres explications.

Selon un responsable de la Tanzania Railways Corp, propriétaire du ferry, le MV Bukoba a chaviré et coulé, à moins de 50 km de son port de destination, Mwanza, sur la rive nord-ouest de la Tanzanie.

Il arrivait de Bukoba, à 180 km au nord-ouest de Mwanza. Selon la radio, le bâtiment a heurté un rocher. Des témoins, alors sur deux bateaux croisant à proximité, ont expliqué à la radio que de nombreux passagers s'étaient trouvés bloqués à l'intérieur du Bukoba.

Le lac Victoria est le deuxième plus

grand lac du monde, après le lac Supérieur en Amérique du Nord.

Citant des responsables du port de Mwanza, la radio nationale tanzanienne note qu'il n'y a plus d'espoir de trouver de survivants. Le ferry a coulé la nuit dernière; des sauveteurs ont repêché 21 corps et sauvé 41 personnes.

Selon certains survivants, plusieurs passagers sont restés coincés dans le ferry, qui s'est retourné avant de couler; le drame s'est produit à proximité de l'île Karumo.

Le président tanzanien, Benjamin Mkapa, s'est dit choqué par cette «tragédie nationale» et a proclamé trois jours de deuil, à compter d'aujourd'hui.

Le ministère des Transports a situé à 433 le nombre de passagers mais, selon des responsables du port de Mwanza, ce bateau était fréquemment surchargé.

## Hillary, «Juanita» et Alberto



La première dame des États-Unis, Hillary Clinton, et le premier ministre du Pérou, Alberto Fujimori, examinent une momie de 500 ans à Washington. Cette momie inca, découverte miraculeusement conservée, en septembre 1995, dans les glaces du Mont Ampato, dans les Andes péruviennes, est exposée depuis hier pour une période d'un mois au siège de la National Geographic Society. Baptisée «Juanita» lors de sa découverte à plus de 6300 m d'altitude par l'archéologue américain John Reinhard et un guide péruvien, cette momie, offerte en sacrifice aux dieux incas, est la première femme jamais découverte sur un site de l'ancien Empire inca et le témoignage le mieux conservé de l'histoire de l'Amérique pré-colombienne. Les Incas ont sacrifié cette jeune fille et en ont fait don à la montagne. Aujourd'hui, la montagne rend ce don...

## ÉTATS-UNIS

### Panne d'ordinateur

L'ordinateur qui gère le trafic des cinq aéroports de la région new-yorkaise est tombé en panne deux fois, durant la nuit de lundi à hier, provoquant des retards qui ont parfois dépassé une heure. Un système de secours a été mis en place et l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) a souligné qu'à aucun moment le contact n'a été coupé, entre les contrôleurs au sol et les pilotes des avions et que «la sécurité n'a été mise en danger à aucun moment». (AP)

### Freemen, deux mois

Les négociations entre un groupe de miliciens anti gouvernementaux «Freemen» retranchés dans une ferme près de Jordan (Montana), et les agents de la Sûreté fédérale (FBI), qui encerclent depuis deux mois le ranch, se sont soldées hier par un échec. Une vingtaine de «Freemen», fortement armés et équipés pour soutenir un long siège, étaient toujours retranchés, pour le 58ème jour consécutif, dans leur ferme, rebaptisée «Justus Township» (La Ville des Justes) et située sur un territoire de 385 hectares, dont ils ont proclamé l'indépendance. «À mon avis, le FBI a fait tout ce qui était possible pour parvenir à une solution pacifique», a déclaré le médiateur, Charles Duke, membre du sénat du Colorado, lors d'une conférence de presse. Le médiateur n'a pas indiqué si les négociations devaient reprendre, estimant que si c'était le cas, elles ne seraient de toute façon pas «productives». (AFP)

### Violence banalisée

En grande majorité, les Hispaniques vivant dans le sud de la Californie considèrent que la brutalité de la police à leur encontre est une chose banale et que les Américains d'origine anglo-saxonne les traitent avec mépris et racisme. Selon un sondage rendu public hier à Los Angeles et réalisé par le journal La Opinion et la chaîne de télévision KVEA-TV, 65% des personnes interrogées considèrent comme une banalité la brutalité policière et 73% estiment que racisme et mépris sont les termes qui définissent le mieux la façon dont ils sont traités. (AFP)

## COLOMBIE

### Ministres épargnés

Selon des informations de la justice colombienne, trois ministres du président Ernesto Samper ont aidé celui-ci à dissimuler le financement de sa campagne en 1994 par des trafiquants de drogue, a annoncé hier un des ministres mis en cause. Les ministres Juan Manuel Turbay (Communications), Rodrigo Pardo (Affaires étrangères) et Horacio Serpa (Intérieur) n'ont pas été inculpés ni écroués. «Il s'agit simplement d'un avertissement des procureurs, pour nous inviter à continuer de coopérer à l'enquête», a déclaré M. Turbay à Radio Caracol. (AP, Reuter)

## BRÉSIL

### Indiens suicidaires

Un groupe de 200 indiens de la tribu Kaiowa (sous-groupe des guaranis) menacent de se suicider collectivement dans le Mato Grosso do Sul si la police met à exécution aujourd'hui l'ordre d'expulsion de la ferme qu'ils occupent depuis deux mois, a indiqué hier un responsable de la Fondation nationale de l'Indien (Funai). Les Kaiowas en peintures de guerre, qui symbolisent qu'ils sont prêts à «tuer ou mourir», et armés d'arcs et de flèches, ont organisé une série de rituels. (AFP)

## FRANCE

### Aoun bâillonné

La gendarmerie a empêché hier le général Michel Aoun, ancien premier ministre du Liban réfugié en France, de se rendre à Strasbourg pour s'y exprimer devant le Parlement européen. Vingt gendarmes ont barré la route devant son domicile, La Haute Maison, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Paris, empêchant les journalistes d'approcher. Son avocat, Me Henri Jurny, n'a pas pu entrer. Michel Aoun comptait s'exprimer sur la situation au Liban devant «l'intergroupe Méditerranée». (Reuter)

## 4,7 à San Francisco

SAN FRANCISCO (AP, Reuter, AFP) — Un tremblement de terre de magnitude de 4,7 a ébranlé mardi une région de la Californie, de la baie de Monterey à Sacramento. Les services de secours n'ont pas signalé de victime ou de dégât important.

Selon l'Institut géologique des États-Unis, l'épicentre était situé à 15 km à l'est de San Jose, sur la faille de Calaveras. La circulation du métro régional de San Francisco a été interrompue. La secousse a duré environ cinq secondes.

Près de San Jose, la conduite de gaz

d'un chauffe-eau s'est rompue et a provoqué un petit incendie, qui fut vite maîtrisé. Quelques tuyaux d'aqueduc ont également été brisés. Le séisme a fait tomber les tableaux des murs ou renversé de la vaisselle.

Le dernier tremblement de terre important à avoir frappé San Francisco s'était produit en 1989 et avait une magnitude de 7,1 degrés sur l'échelle de Richter.

En 1994, un séisme d'une magnitude de 6,7 degrés avait provoqué des dégâts estimés entre 12,5 et 25 milliards \$ à Los Angeles.

## Successeur de «Toto» arrêté

PALERME, Italie (d'après AFP) — L'arrestation de l'un des plus dangereux chefs de la mafia sicilienne, Giovanni Brusca, à quelques jours de l'anniversaire de l'attentat contre le juge anti-mafia Giovanni Falcone, constitue un extraordinaire succès pour la police italienne et peut-être un coup mortel pour Cosa Nostra.

Successeur de «Toto» Riina qui subit son procès, Brusca, 36 ans, a été arrêté lundi soir dans une villa en Sicile, alors qu'il dînait en compagnie de sa femme, de son frère Vincenzo et de sa belle-soeur.

Ironie du sort, il était en train de regarder, à la télévision, un film sur le juge anti-mafia Giovanni Falcone quand des dizaines de policiers sont entrés en défonçant sa porte tandis que 400 autres entouraient la villa. C'est Brusca qui a actionné la télécommande qui a fait exploser, le 23 mai 1992, une demi-tonne de TNT à Capaci, près de Palerme, sur le passage de la voiture du juge.

## Saddam a été contraint de passer l'accord par la défection de son gendre

■ DUBAI (d'après AFP) — Saddam Hussein s'est résigné à passer par les conditions de l'ONU parce que les révélations de son gendre transfuge ont anéanti ses espoirs d'une levée rapide de l'embargo, pourtant présentée comme prochaine hier par la presse officielle, ont estimé des diplomates.

L'Irak et l'ONU ont signé lundi un accord sur les modalités de vente de pétrole en échange de vivres et de médicaments autorisée par la résolution 986 du Conseil de Sécurité que Bagdad jugeait inacceptable jusqu'en janvier.

La presse officielle expliquait même qu'accepter de vendre du pétrole pour importer des vivres, dérogation à l'embargo, permettrait aux Nations unies de maintenir les sanctions. Hier, elle affirme au contraire que l'accord passé à New York est «un grand pas vers la levée du blocus».

D'après les diplomates en poste à Bagdad, les révélations du général Hussein Kamel et de son frère, deux

des gendres du président irakien, sur les programmes d'armements que l'Irak continuait à dissimuler aux Nations unies expliquent ce revirement.

«Vers avril-mai 1995, les Irakiens ont cru qu'ils approchaient d'une levée des sanctions», a déclaré un diplomate d'un pays voisin de l'Irak. Une partie de la communauté internationale et surtout les pays du Golfe s'alarmaient alors des souffrances des Irakiens et parlaient d'une levée des sanctions. «Tout a été détruit par ces deux frères», a-t-il ajouté.

Après sa défection en Jordanie en août dernier, Hussein Kamel, maître d'oeuvre des programmes d'armement irakiens, a confirmé les

souçons de l'ONU sur les arsenaux de destruction massive que Bagdad dissimule.

L'embargo imposé en août 1990 ne peut pas être levé tant que l'Irak n'aura pas été durablement désarmé.

«Après cela, l'Irak a reçu des messages lui faisant comprendre que le jeu était perdu et qu'il fallait aller négocier à New York», a poursuivi le diplomate.

«Les amis des Irakiens leur ont conseillé (d'accepter la résolution 986), faute de quoi il n'y aurait aucun progrès, a confirmé un diplomate occidental. Le départ de Hussein Kamel a retardé d'un an ou plus la levée de l'embargo». Le diplomate n'a pas nommé les «pays amis» mais la Russie et la France ont ouvertement fait pression sur Bagdad en ce sens. En janvier, l'Irak acceptait l'ouverture des discussions qui ont abouti lundi, bien que «la résolution 986 lui soit détestable».

## Endeavour: Garneau, héros du jour

nWASHINGTON (PC, AFP) — L'astronaute québécois Marc Garneau s'est servi du bras canadien hier pour attraper au vol un satellite Spartan-207 largué la veille et qui avait permis la veille le déploiement dans l'espace d'une énorme antenne gonflable.

«Félicitations, Marc, c'est du travail bien fait», a commenté un responsable de mission au Centre spatial Johnson, à Houston.

C'est au milieu de la matinée que le commandant John Casper a pris le contrôle manuel de la navette spatiale Endeavour pour pouvoir s'approcher à une dizaine de mètres du satellite Spartan.

Garneau a alors allongé le bras canadien, un télémanipulateur de 15 mètres, pour saisir le satellite de 850 kilos, et le ramener dans la soute de la navette. Le tout se passait à 280 kilomètres au-dessus de la surface de la Terre.

### MINE DE DONNÉES

Le satellite Spartan est particulière-

ment important parce qu'il contient une mine de données sur une expérience unique effectuée lundi.

L'astronaute américain Mario Runco s'est aussi servi du bras canadien lundi pour larguer le Spartan. Quelques heures plus tard, une immense antenne gonflable de la taille d'un court de tennis s'est déployée.

Il s'agit d'une nouvelle technologie prometteuse, parce qu'une structure gonflable prend moins de place à bord de la navette, et que son déploiement serait plus fiable que celui d'une structure solide.

Il reste cependant à raffiner cette technologie: l'antenne, qui avait la forme d'un parachute, a eu des mouvements inattendus, et des ondulations ont fait leur apparition sur sa surface.

Les responsables de l'expérience se sont cependant montrés très encouragés. «Je pense que nous avons accompli un grand pas», a déclaré M. Steven Bard, du laboratoire de propulsion de la NASA à Pasadena, en Californie. Nous avons montré qu'il était possible de gonfler une grande structure comme celle-là.»

Après 90 minutes, l'antenne s'est détachée du Spartan comme prévu. Elle devait se consumer en entrant dans l'atmosphère hier.

### DEUXIÈME MISSION

Le vol d'Endeavour constitue la deuxième mission de Marc Garneau, un natif de la ville de Québec. Il s'était envolé à bord de Challenger en 1984.

Le rôle qu'il joue cette fois-ci est cependant différent. Alors qu'il était spécialiste de charges utiles en 1984, il est maintenant spécialiste de mission. Cela signifie qu'en plus d'effectuer des expériences scientifiques, il a maintenant des responsabilités quant

au fonctionnement de la navette. Garneau est ainsi le principal responsable du bras manipulateur canadien. C'est également lui qui fermera les portes de la soute à la fin de la mission.

Aujourd'hui, le bras canadien se reposera, alors que l'équipage d'Endeavour éjectera un petit satellite de 52 kilos de sa soute. Les scientifiques espèrent que ce satellite, plus lourd à l'une de ses extrémités et doté de barres magnétiques, pourra utiliser le champ magnétique terrestre pour se stabiliser.

Endeavour ne récupérera pas le satellite, mais ira à sa rencontre au cours de la mission pour étudier son comportement.

Une des expériences à bord de la navette a cependant connu certaines ratés hier. Financée en partie par Coca-Cola, l'expérience en question vise à vérifier si des boissons gazeuses peuvent être préparées avec succès dans l'espace à partir de gaz carbonique, d'eau et de sirop.

## Trois Jonquiérois captifs en République centrafricaine

(PC, AFP, Reuter, AP) — Trois enseignants du cégep de Jonquière sont retenus dans leur hôtel à Bangui, capitale de la République centrafricaine, en raison de la rébellion qui sévit dans ce pays depuis quatre jours. Ils devaient s'envoler jeudi en direction de Paris, puis vers Montréal pour rejoindre leur famille par la suite au Saguenay, mais pour l'heure ils ne savent pas à quel moment ils pourront rentrer.

Selon le professeur Aurélien Leclerc (de Chicoutimi), joint à son hôtel de Bangui, hier en fin de journée, il n'est pas certain que l'appareil d'Air France devant se poser à Bangui jeudi pourra le faire. Tout comme il ignore comment il se rendra à l'aéroport qui est situé à l'autre extrémité de la ville ce qui force la traversée du centre-ville où se déroule la majorité des activités de rébellion.

C'est de tout ça que discutent M. Leclerc avec les techniciens Carol Boily (de Chicoutimi) et Dany Deschênes (de Jonquière) avec qui il devait fournir à des Centrafricains une formation de conceptualisation et de production d'émissions de télévision.

Selon des informations glanées auprès du personnel de l'hôtel et d'autres clients, des Français, Israéliens, Canadiens, Italiens, il est possible que les forces armées françaises utilisent des hélicoptères ou des véhicules blindés pour assurer le transport vers l'aéroport, a indiqué M. Leclerc.

Ce dernier trouve le temps bien long et n'apprécie pas du tout d'entendre les coups de mortier

et de feu. Il a le sommeil très léger, avoue-t-il, et est fatigué d'avoir à vivre dans un périmètre si réduit.

M. Leclerc a confié avoir eu peur pour sa vie au début de la rébellion. « Ce n'est pas quelque chose que j'ai déjà vécu », a-t-il dit. « J'imagine qu'on s'habitue à tout », a-t-il ajouté.

Les clients de l'hôtel Sofitel ont été avisés de faire preuve d'une grande prudence au cours des prochaines heures, les autorités craignant que les rebelles redoublent de violence pour faire augmenter la tension. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont d'ailleurs été prises à l'hôtel, situé à proximité de l'ambassade française.

Après une journée relativement calme, des tirs nourris et du pillage systématique régnaient hier soir à Bangui. La mutinerie de quelque 200 soldats centrafricains a débuté vendredi. Selon la Croix-Rouge, les combats ont fait au moins 12 morts. Les mutins exigent des augmentations de salaire, l'amnistie des mutins et le limogeage de deux officiers.

Tandis que les autorités américaines évacuaient 13 de ses 254 ressortissants, hier, les autorités françaises évacuaient à Paris 138 civils, des vieillards et des enfants surtout, regroupaient les ressortissants français et étrangers mais pas les clients de l'hôtel Sofitel, dont les trois hommes du cégep de Jonquière, considérés comme étant dans une zone sécuritaire.

Le Canada a un consulat à Bangui et une ambassade à Yaoundé (au Cameroun), au sud-ouest de la République centrafricaine.

### Chez Chrysler, on connaît votre véhicule et on vous comprend.

#### VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE



Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité.  
• Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, de pneus, des phares et feux  
• Vérification du niveau de tous les liquides  
• Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler.

**Seulement**  
**19<sup>99</sup>\$**

\* S'applique à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. Taxes en sus. Renseignez-vous.

« PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER! »

#### AMORTISSEUR MOPAR



Ces amortisseurs à charge d'azote pour service intense assurent contrôle et confort améliorés, que vous conduisiez une voiture, une fourgonnette ou un camion. Ils sont conformes aux exigences techniques de votre véhicule et offrent une réaction rapide, quelles que soient les conditions de la route (d'autres amortisseurs sont disponibles à prix comparables).

**Seulement**  
**39<sup>99</sup>\$**

chacun, pose comprise, taxes en sus. SG20864

GARANTI AINSI LONGTEMPS QUE VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE!

#### PNEU 4 S III AUTOPAR



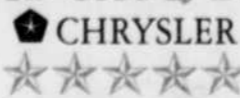
Pneu radial ceinturé d'acier offrant une bande toutes saisons, conçu par ordinateur pour améliorer la tenue de route et la traction, quelles que soient les conditions climatiques. (D'autres dimensions sont offertes à prix économiques.)

**Seulement**  
**43<sup>99</sup>\$**

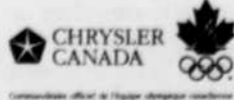
chacun P155/BOR13  
\* Pose, équilibrage et taxes en sus.

GARANTIE CONTRE LES RISQUES ROUTIERS SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!  
Tous les détails chez le concessionnaire.

#### SERVICE CINQ ÉTOILES



- Techniciens formés par Chrysler
- Pièces de rechange Mopar
- Service et commodité
- Attention et courtoisie
- Prix concurrentiels



Association publique des concessionnaires Chrysler Inc.  
Partenaire aux Jeux olympiques d'été d'Atlanta  
*A la poursuite de l'excellence*  
Du 1 août au 24 juin 1996

VOTRE CONCESSIONNAIRE

**CHRYSLER**

QUELQU'UN DE FIABLE.

# La Fête La Plus Inouïe de

## Léon

DEPUIS 1909

# Jusqu'à Ce Jour Débute Vendredi. Ne La Ratez Pas!

(Surveillez notre annonce publiée vendredi, dans ce journal, pour d'incroyables détails).